



PREMIER MINISTÈRE

MINISTÈRE CHARGÉ DU
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Extrait des décisions prises en
Conseil des Ministres au cours de la séance
du Mercredi 1^{er} juillet 2026

Ministère des Finances

182-Communication n° 19-2026/ MF relative au Document de la Programmation
Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT)2027-2029.

Décision : Accord

MF

Pour Extrait Conforme

Nouakchott, le 1^{er} juillet 2026

Le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement

Mohamed Ishagh SAAD SID'ELEMINE



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur • Fraternité • Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

Direction Générale du Budget

Cellule de Préviation et de Pilotage Macro-Budgétaire



Document de

Programmation Budgétaire

à Moyen Terme

— DPBMT —

Période : 2027 - 2029



Édition : Juin 2026

Nouakchott, Mauritanie

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE I : CADRE MACROECONOMIQUE A MOYEN TERME	7
Section 1 : Perspectives économiques internationales.....	7
Section 2 : Evolution macro-économique nationale récente (2023-2025).....	7
I.2.1. Croissance économique.....	7
I.2.2. Analyse sectorielle	8
I.2.3. Demande agrégée et évolution des prix	10
Section 3 : Perspectives macro-économiques nationales (2026-2029).....	12
I.3.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique.....	12
I.3.2. La croissance économique	13
I.3.3. Structure sectorielle	13
I.3.4. Demande globale et prix.....	14
PARTIE II : CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME CBMT	17
Section 1 : Evolution récente des Finances publiques (2023-2025)	17
II.1.1. Evolution des recettes publiques.....	17
II.1.2. Evolution des dépenses publiques.....	20
II.1.3. Solde budgétaire et financement	22
II.1.4. Comparaison de l'exécution à fin mai 2025-2026.....	23
Section 2 : La nouvelle règle budgétaire	25
II.2.1. Présentation de la règle	25
II.2.2. Objectifs et mécanismes	26
II.2.3. Implications pour la trajectoire.....	26
Section 3 : Stratégie de gestion de la dette publique	26
II.3.1. Evolution récente de la dette.....	26
II.3.2. Orientations de la stratégie d'endettement	27
II.3.3. Perspectives de la dette à moyen terme	27
Section 4 : Cadrage budgétaire à moyen terme (2026-2029).....	28
II.4.1. Cadre de politique budgétaire.....	28
II.4.2. Prévisions des recettes	29
II.4.3. Programmation des dépenses.....	32

II.4.4. Prévisions des soldes budgétaires et financement	34
PARTIE III : EXECUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES et Cadre des Dépenses à Moyen Terme	
GLOBAL CDMT-g.....	38
Section 1 : Bilan de l'exécution des politiques publiques	38
III.1.1. Etat d'avancement des principales politiques et programmes.....	38
III.1.2. Réalisations.....	39
Section 2 : programmes prioritaires et tendance des investissements publics.....	39
III.2.1. Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott – phase II	39
III.2.2. Tendance des investissements publics selon les leviers de la SCAPP.....	41
III.2.3. Répartition sectorielle du budget de l'investissement.....	42
Section 3 : Comparaison entre CDMT-g 2026-2028 et CDMT-g 2027-2029	42
Section 4 : Cadre des dépenses à moyen terme global CDMT-g.....	44
ANNEXES.....	56
ANNEXE A : Cadrage macroéconomique à moyen terme 2026-2029.....	56
ANNEXE B : Cadrage Budgétaire à moyen terme 2026-2029.....	58

TABLE DES FIGURES

Figure 1: PIB nominal et croissance réelle 2023-2025	7
Figure 2 : Structure sectorielle du PIB courant 2023-2025	8
Figure 3 : Répartition du PIB courant par branche 2025.....	8
Figure 4: Croissance réelle par secteur 2023-2025	9
Figure 5: Contribution des secteurs à la croissance 2023-2025.....	10
Figure 6: Structure de la demande intérieure 2023-2024	10
Figure 7 : Taux de croissance en volume des composantes de la demande 2023-2024	11
Figure 8: Contributions des composantes de la demande à la croissance 2023-2024	11
Figure 9: Evolution de l'inflation 2023-2024	12
Figure 10 : Croissance du PIB réel et du PIB réel extractif 2026-2029.....	13
Figure 11: Structure sectorielle du PIB nominal (Prévisions)	13
Figure 12 : Valeur nominale de la production extractive par filière.....	14
Figure 13 : Evolution des composantes de la demande intérieure.....	14
Figure 14 : Echanges extérieurs en volume.....	15
Figure 15 : Trajectoire de l'inflation et des déflateurs du PIB	15
Figure 16: Evolution des recettes totales.....	17
Figure 17: Répartition des recettes par catégories.....	17
Figure 18 : Décompositions des recettes fiscales par composante 2023-2026.....	18
Figure 19 : Structure des dépenses par nature (Mrd MRU)	20

Figure 20: Évolution des Soldes Budgétaires 2023-2026	22
Figure 21: Structure du déficit Budgétaire 2023-2025	22
Figure 22 : Projections des recettes et des dépenses 2026-2029	28
Figure 23 : Evolution des recettes avec le PIB 2026-2029	29
Figure 24 : Evolution des dépenses publiques par composante (2026-2029)	32
Figure 25 : Besoin de financement 2026-2029.....	36
Figure 26 : Ressources de financement de l'État 2026-2029	37

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux agrégats macroéconomiques, 2026-2029.....	12
Tableau 2 : Détail de la structure sectorielle du PIB nominal en 2026 et 2029	14
Tableau 3 : les Recettes par catégorie	19
Tableau 4 : les dépenses par catégories.....	21
Tableau 5 : Soldes Budgétaires 2023-2025	23
Tableau 6: Financement Global 2023-2025	23
Tableau 7 : Recettes par catégories mai 2025-2026	24
Tableau 8 : Catégories des Dépenses mai 2025-2026.....	24
Tableau 9 : Solde globale 2025-2026	25
Tableau 10 : Détail des projections des recettes 2026-2029	30
Tableau 11: Recettes extractives et non extractives.....	31
Tableau 12: Ressources extérieures 2026-2029	32
Tableau 13: Programmation des dépenses 2026-2029	32
Tableau 14 : Les charges d'intérêts 2026-2029	33
Tableau 15: Dépenses d'investissement 2026-2029	33
Tableau 16 : Récap des recettes et des dépenses 2026-2029	34
Tableau 17 : Solde global 2026-2029	35
Tableau 18 : Tableau de financement 2026-2029 en Mds MRU.....	36
Tableau 19 : Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (phase I).....	38
Tableau 20: Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PPGASLD).....	38
Tableau 21 : PPGSLD par composante.....	39
Tableau 22: Portefeuille global des marchés publics d'investissement	39
Tableau 23 : Programme de Développement de la Ville de Nouakchott – Phase II : répartition par secteur ministériel et par montant.....	40
Tableau 24 : Tableau récapitulatif — Investissements publics par levier SCAPP (2027-2029) ..	41
Tableau 25 : Répartition du budget d'investissement par secteur (2027-2029, en milliards MRU)	42
Tableau 26: Comparaison entre CDMT-g 2026-2028 et CDMT-g 2027-2029 en Mds MRU.....	43
Tableau 27 : CDMT-g	44
Tableau 28 : Cadrage macroéconomique 2026-2029	56
Tableau 29 : Annexe B CBMT 2027-2029	58

RESUME

Le Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2027-2029 constitue le principal cadre de programmation pluriannuelle des finances publiques. Élaboré en cohérence avec les orientations du programme présidentiel « Mon Ambition pour la Patrie » et de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030, il vise à assurer l'articulation entre les priorités nationales de développement, les perspectives macroéconomiques et la soutenabilité budgétaire à moyen terme. Le document s'organise autour de trois composantes complémentaires : le cadrage macroéconomique, le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme global (CDMT global), qui traduit les priorités de l'action publique en allocations budgétaires.

Cette année le DPBMT s'inscrit dans un environnement mondial marqué par une croissance modérée, estimée à 3,1 % en 2026 puis 3,2 % en 2027 selon les prévisions du FMI en avril 2026. Les économies émergentes tirent la dynamique mondiale (4,2 % en 2027), tandis que les économies avancées plafonnent à 1,7 %.

Les perspectives nationales montrent une croissance réelle moyenne de 4,6 % par an, tirée principalement par la montée en puissance du secteur gazier, la consolidation minière et le programme d'investissement public. Le PIB nominal progresserait de 559,5 à 696,4 milliards MRU (+24,5 %). L'inflation connaîtrait une accélération en 2026 sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui entraîneraient une hausse des prix internationaux de l'énergie et de certains produits alimentaires importés. Toutefois, grâce aux mesures de politique économique mises en œuvre par les autorités et à la dissipation progressive de ces chocs externes, elle demeurerait maîtrisée au cours de la période 2027-2029, s'établissant autour de 3,5 % en moyenne.

Le DPBMT intègre une nouvelle règle budgétaire visant à renforcer la discipline fiscale et à protéger les finances publiques contre la volatilité des recettes extractives. Elle se traduit par un ancrage sur le solde primaire non extractif, plafonné à 3,5 % du PIB à partir de 2027. Cette règle implique une maîtrise stricte de la dépense courante.

La trajectoire budgétaire est marquée par une progression des dépenses publiques, qui passeraient de 10,4 % à 12,0 % du PIB entre 2026 et 2029, tout en demeurant compatible avec les objectifs de soutenabilité des finances publiques. À la suite de l'instauration de la règle budgétaire, le solde budgétaire global afficherait un excédent à partir de 2027. Cette évolution résulterait principalement de la progression soutenue des recettes fiscales,

renforcée par la montée en puissance des recettes extractives. Les recettes extractives totales passeraient ainsi de 26,4 milliards MRU en 2026 à 40,0 milliards MRU en 2029. Parallèlement, le taux de pression fiscale progresserait régulièrement de 16,8 % à 18,3 % du PIB, traduisant les efforts continus de mobilisation des ressources intérieures, tandis que la part des dons dans le PIB reculerait de 1,1 % à 0,2 %, reflétant la réduction progressive de la dépendance aux financements extérieurs.

Le document fait état de l'avancement et la programmation des programmes prioritaires présidentiels :

- Programme prioritaire de développement de la Ville de Nouakchott (Phases I)
- Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PPGASLD)
- Programme prioritaire de développement de la Ville de Nouakchott (Phases II)

Le CDMT-g détaille les enveloppes de dépenses par ministère pour 2027-2029 selon quatre catégories (traitements et salaires, acquisition des biens et services, subventions et transferts, investissements).

INTRODUCTION

Le Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2027-2029 s'inscrit dans la poursuite du programme du Président de la République, « Mon ambition pour la patrie », ainsi que du programme du Gouvernement, auxquels il constitue un instrument de mise en œuvre opérationnelle à travers la programmation des finances publiques. Il s'inscrit également dans le cadre des réformes des finances publiques et du renforcement de la gestion budgétaire axée sur les résultats. À ce titre, il constitue l'instrument de référence de la programmation pluriannuelle des finances publiques, permettant d'assurer la cohérence entre les objectifs de développement du Gouvernement, les contraintes macroéconomiques et les équilibres budgétaires à moyen terme.

L'élaboration du présent document intervient dans un contexte marqué par la poursuite des mutations de l'économie nationale, notamment l'entrée en production des ressources gazières, la mise en œuvre des grands programmes d'investissement public et la consolidation des réformes structurelles engagées dans plusieurs secteurs stratégiques. Dans le même temps, les perspectives économiques internationales demeurent entourées d'incertitudes liées aux tensions géopolitiques, à l'évolution des marchés des matières premières et aux conditions de financement extérieur.

Dans ce contexte, le DPBMT 2027-2029 vise à définir une trajectoire macroéconomique et budgétaire compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique, de soutenabilité des finances publiques et d'accélération du développement économique et social. Il traduit les orientations du Gouvernement en matière de mobilisation des ressources, d'allocation des dépenses publiques, de gestion de la dette et de financement des priorités nationales.

Le document repose sur un cadrage macroéconomique intégrant les perspectives d'évolution des principaux agrégats économiques, les hypothèses relatives aux secteurs productifs ainsi que les effets attendus de la montée en puissance des activités extractives. Il présente également les perspectives des finances publiques, en tenant compte de la nouvelle règle budgétaire visant à renforcer la discipline budgétaire et à préserver la soutenabilité des finances publiques face à la volatilité des recettes extractives.

Le DPBMT 2027-2029 est structuré en trois parties. La première présente le cadre macroéconomique à moyen terme, à travers l'analyse de l'environnement international, de l'évolution récente de l'économie nationale et des perspectives macroéconomiques pour la période 2027-2029. La deuxième partie est consacrée au cadre budgétaire à moyen terme, incluant l'analyse des finances publiques, la nouvelle règle budgétaire, la stratégie de gestion de la dette publique ainsi que le cadrage budgétaire pluriannuel. Enfin, la troisième partie examine l'exécution de certains programmes phares des politiques publiques et présente les principales priorités du Gouvernement ainsi que le Cadre de Dépenses à Moyen Terme global (CDMT-g) destiné à continuer la mise en œuvre des programmes prioritaires de développement.

À travers ce document, le Gouvernement réaffirme sa volonté de consolider les acquis macroéconomiques, de renforcer la résilience de l'économie nationale et d'orienter les ressources publiques vers les investissements et les programmes à fort impact sur la croissance, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations.

PARTIE I : CADRE MACROECONOMIQUE A MOYEN TERME

Section 1 : Perspectives économiques internationales

Les perspectives de l'économie mondiale demeurent marquées par une croissance modérée dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et commerciales persistantes. Selon les perspectives économiques internationales publiées par le Fonds Monétaire International en avril 2026, la croissance mondiale devrait ralentir de 3,4 % en 2025 à 3,1 % en 2026, avant de se stabiliser à 3,2 % en 2027.

Cette dynamique repose essentiellement sur la résilience des économies émergentes et en développement, dont la croissance atteindrait 4,2 % en 2027, portée notamment par l'Inde et l'Afrique subsaharienne. À l'inverse, les économies avancées continueraient d'évoluer à un rythme modéré, avec une croissance limitée à 1,7 % en 2027, sous l'effet d'une demande encore contrainte et de conditions financières relativement restrictives.

Les risques pesant sur les perspectives mondiales restent orientés à la baisse. Les tensions géopolitiques, les perturbations potentielles des marchés de l'énergie, la fragmentation des échanges commerciaux et le niveau élevé de l'endettement public pourraient freiner davantage l'activité économique mondiale.

Dans ce contexte, le cadrage macroéconomique du DPBMT 2027-2029 retient l'hypothèse d'un environnement international caractérisé par une croissance mondiale modérée mais résiliente, soutenue par le dynamisme des économies émergentes, tout en demeurant exposé à des risques externes susceptibles d'affecter les perspectives économiques nationales.

Section 2 : Evolution macro-économique récente (2023-2025)

I.2.1. Croissance économique

L'économie nationale a affiché une performance macroéconomique globalement positive sur la période 2023-2025, portée par la vigueur du secteur extractif, la reprise du secteur tertiaire et le dynamisme de l'investissement public. Le produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché est passé de 391,4 milliards MRU en 2023 à 472,4 milliards MRU en 2025, soit une hausse nominale cumulée de +20,7% sur deux ans.

En 2023, le PIB réel a progressé de 6,8%, surpassant la plupart des économies de la sous-région. Cette performance a été essentiellement soutenue par le secteur extractif qui a enregistré une croissance de 12,2%.

L'année 2024 a été marquée par une croissance robuste du PIB réel de 6,3%, légèrement en deçà de 2023, mais témoignant d'une meilleure répartition sectorielle.

L'année 2025 marque une légère décélération de la croissance réelle, qui s'établit à 4,0 % selon les estimations des comptes trimestriels. Cette évolution

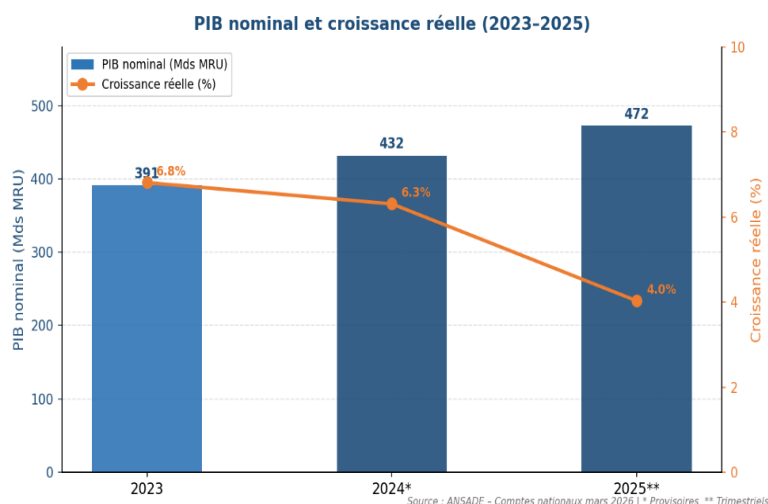


Figure 1: PIB nominal et croissance réelle 2023-2025

s'inscrit dans un contexte marqué par le recul des cours mondiaux du pétrole (-12,5 % par rapport à 2024) et par les ajustements liés au démarrage du secteur extractif. Toutefois, l'entrée en production des premiers volumes d'hydrocarbures, générant des recettes estimées à 7,4 milliards MRU, constitue un tournant historique pour l'économie nationale et ouvre de nouvelles perspectives de croissance à moyen terme. L'année 2025 marque une légère décélération de la croissance réelle, qui s'établit à 4,0 % selon les estimations des comptes trimestriels. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par le recul des cours mondiaux du pétrole (-12,5 % par rapport à 2024) et par les ajustements liés au démarrage du secteur extractif. Toutefois, l'entrée en production des premiers volumes d'hydrocarbures, générant des recettes estimées à 7,4 milliards MRU, constitue un tournant historique pour l'économie nationale et ouvre de nouvelles perspectives de croissance à moyen terme.

I.2.2. Analyse sectorielle

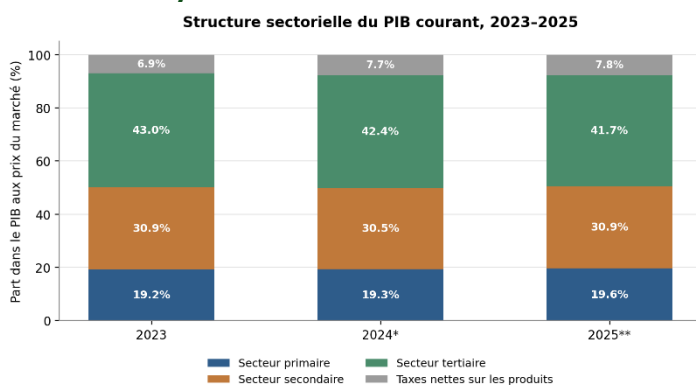


Figure 2 : Structure sectorielle du PIB courant 2023-2025

La structure sectorielle de l'économie nationale révèle une économie tertiarisée mais avec un poids primaire non négligeable, typique d'un pays en développement à base de ressources naturelles. Le secteur tertiaire domine avec 41,7 à 43% du PIB sur la période, suivi du secteur secondaire (environ 30-31%) et du secteur primaire (19,2-19,6%). Les taxes nettes sur les produits oscillent entre 6,9% et 7,8%. La figure 2 montre la part de chaque secteur

dans la structure du PIB au prix du marché en 2023, 2024 et 2025.

La répartition du PIB en 2025 met en évidence une économie dominée par les industries extractives (19,8 %) et les autres services (19,2 %). Les secteurs manufacturier et BTP (11,1 %), élevage et chasse (10,3 %), ainsi que l'agriculture, la sylviculture et la pêche (9,3 %) apportent également une contribution importante. Cette structure reflète une économie encore fortement dépendante des activités extractives, tout en bénéficiant d'une diversification progressive portée par les services et les activités agropastorales.

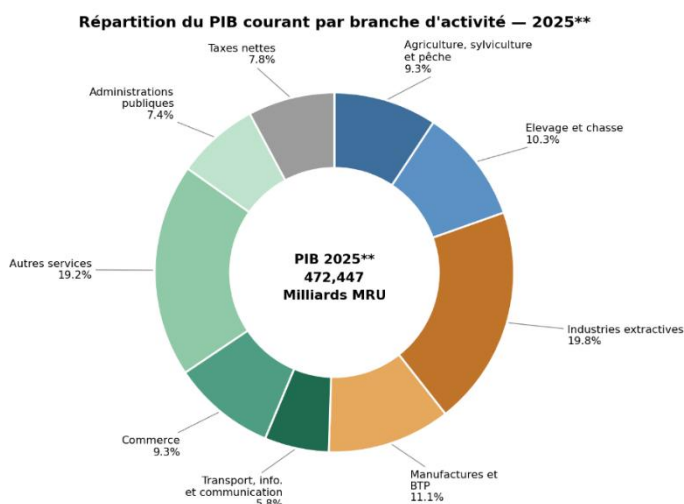


Figure 3 : Répartition du PIB courant par branche 2025

a. La croissance réelle par secteur

L'analyse de la croissance réelle par secteur sur la période 2023-2025 met en évidence des dynamiques contrastées selon les branches d'activité. La figure 4 ci-dessous illustre les taux de croissance sectorielle pour chacune des trois années.

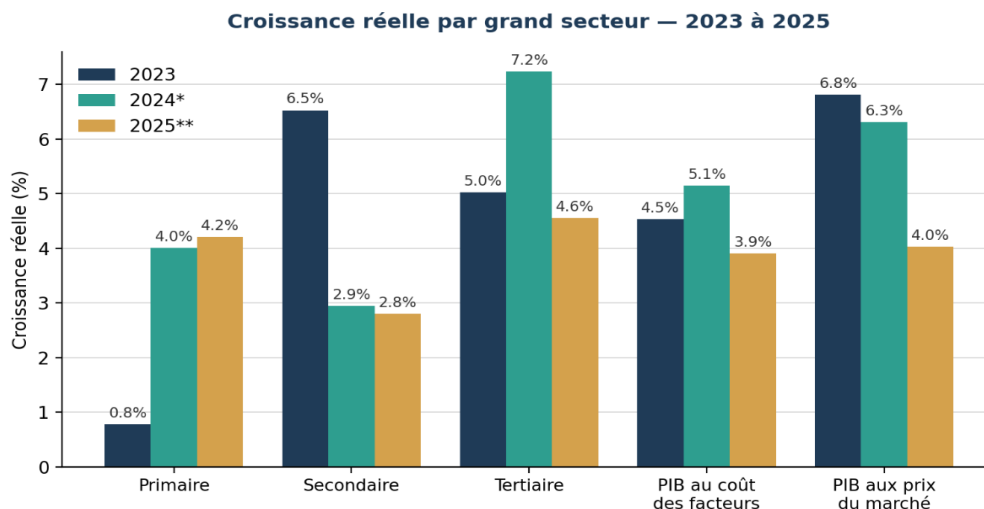


Figure 4: Croissance réelle par secteur 2023-2025

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche), dont la valeur ajoutée passe de 75,0 à 83,5 puis 92,7 milliards en valeur courante, a connu une accélération nette de sa croissance réelle entre 2023 et 2024 (de 0,8 % à 4,0 %), qui se maintient à un niveau élevé en 2025 (4,2 %). La composition de cette croissance évolue toutefois : l'agriculture et la sylviculture, qui avaient ralenti en 2024 (+2,2 % après +5,5 %), rebondissent fortement en 2025 (+8,0 %) et deviennent le principal moteur du secteur. L'élevage maintient un rythme stable et soutenu (autour de 2,9 % à 3,8 %), tandis que la pêche, après un net rebond en 2024 (+11,0 % après -10,8 % en 2023), retombe à une croissance modeste de 1,2 % en 2025.

Le secteur secondaire, dont la valeur ajoutée progresse de 121,1 à 131,8 puis 146,0 milliards, poursuit son ralentissement réel : 6,5 % en 2023, 2,9 % en 2024, 2,8 % en 2025, une quasi-stabilisation à un niveau désormais nettement inférieur à celui de 2023. Cette tendance est tirée par les activités extractives, dont la croissance, déjà ralentie en 2024 (1,9 % après 12,2 %), devient négative en 2025 (-0,6 %). Le sous-secteur minier métallique entre en franche contraction (-12,8 % en 2025, après -0,8 % en 2024), pénalisé à la fois par le fer (SNIM), qui ne se redresse que faiblement (+0,5 % après -4,4 %), et surtout par l'or et le cuivre, qui basculent en net repli (-20,0 % après +2,6 % en 2024 et +21,4 % en 2023). Le bâtiment et les travaux publics confirment en revanche leur rôle de moteur du secteur, avec une croissance qui se maintient à un niveau très élevé (21,4 % en 2025 après 21,0 % en 2024 et 11,0 % en 2023), confirmant qu'il s'agit d'une dynamique d'investissement durable plutôt que d'un simple effet ponctuel. Les activités manufacturières, après deux années de contraction (-8,0 % en 2023, -2,0 % en 2024), renouent quant à elles avec une croissance positive (+2,1 % en 2025).

Le secteur tertiaire, dont la valeur ajoutée passe de 168,4 à 183,4 puis 196,9 milliards, a connu un pic de croissance réelle en 2024 (7,2 % après 5,0 % en 2023), suivi d'un net ralentissement en 2025 (4,6 %). Ce ralentissement est généralisé : le commerce retombe à 1,0 % (après 3,4 % en 2024), les autres services décélèrent à 4,8 % (après 9,9 %), et les administrations publiques poursuivent leur décélération entamée en 2024 pour atteindre seulement 1,6 % en 2025 (après 7,4 % puis 12,5 %). Seuls les transports et l'information-communication font exception, avec une accélération continue remarquable : -3,8 % en 2023, +5,1 % en 2024, +13,5 % en 2025, portée notamment par l'information et la communication (+19,8 % en 2025).

b. Contributions des secteurs à la croissance

L'analyse des contributions sur trois ans confirme le ralentissement progressif de la croissance globale (4,53 points en 2023, 5,14 points en 2024, puis seulement 3,90 points en 2025). Le tertiaire,

principal contributeur en 2024 (3,11 points), voit sa contribution chuter à 1,93 point en 2025, un repli marqué qui explique l'essentiel du ralentissement global. Le secondaire suit une trajectoire similaire, mais moins prononcée (1,90 point en 2023,

0,91 point en 2024, 0,84 point en 2025), pénalisé par la contribution désormais négative des activités extractives. Seul le primaire maintient une contribution stable et même légèrement croissante (0,16 point en 2023, 0,77 point en 2024, 0,82 point en 2025), devenant ainsi en 2025 le secteur le plus stable, sinon le plus dynamique, de l'économie. La figure 5 montre la contribution des grands secteurs à la croissance du PIB au coût des facteurs.

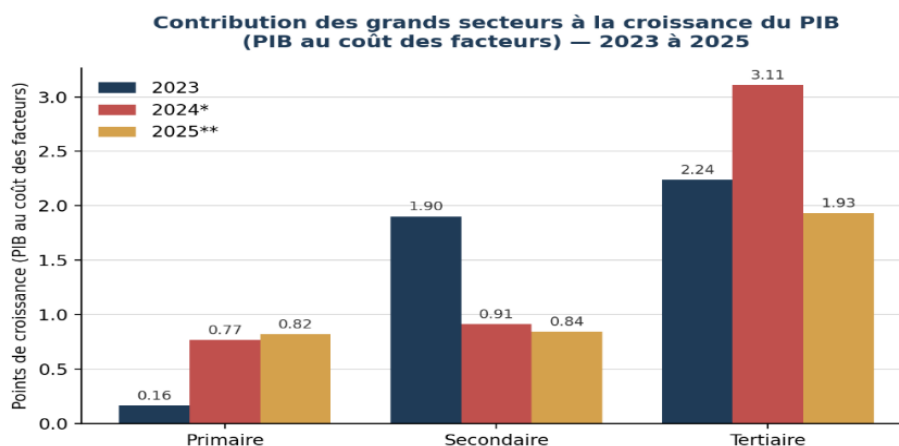


Figure 5: Contribution des secteurs à la croissance 2023-2025

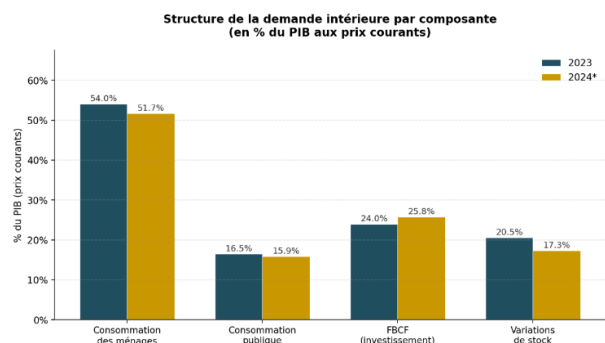


Figure 6: Structure de la demande intérieure 2023-2024

I.2.3. Demande agrégée et évolution des prix

a. La demande : La figure 6 présente la structure de la demande intérieure par composante du PIB aux prix constants pour 2023 et 2024. La demande agrégée enregistre une progression soutenue en 2024, dans un contexte de croissance du PIB réel de 6,3 %.

Cette performance repose principalement sur le dynamisme de l'investissement, dont la contribution à la croissance atteint 4,6 points, ainsi que sur la bonne tenue des exportations qui contribuent à hauteur de 3,9 points. La consommation des ménages et la consommation publique participent également à la croissance économique avec des contributions respectives de 1,9 point et 1,0 point.

Toutefois, l'augmentation des importations et la diminution des stocks exercent un effet modérateur sur la croissance, avec des contributions respectives de -4,8 points et -1,3 point.

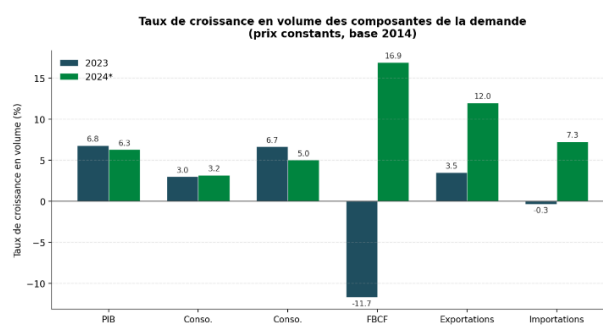


Figure 7 : Taux de croissance en volume des composantes de la demande 2023-2024

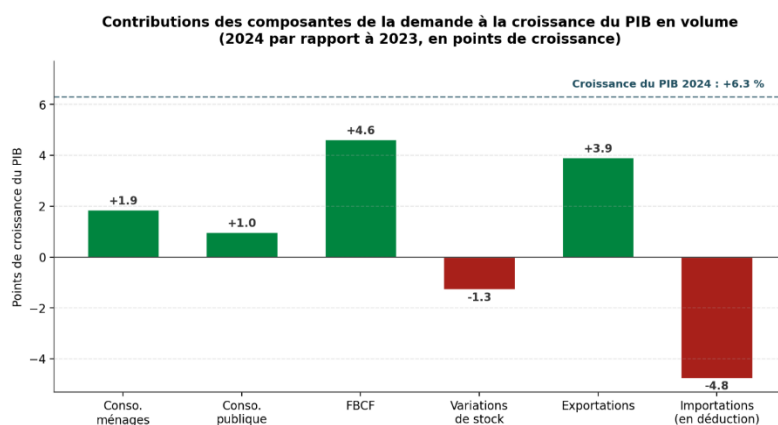


Figure 8 : Contributions des composantes de la demande à la croissance 2023-2024

L'analyse de la structure de la demande intérieure met en évidence un renforcement de l'investissement, dont la part dans le PIB passe de 24,0 % en 2023 à 25,8 % en 2024. En revanche, les parts de la consommation des ménages, de la consommation publique et des variations de stocks enregistrent un léger recul. Cette évolution traduit une

réorientation progressive de la demande vers l'investissement productif, favorable au renforcement des capacités de production et à la consolidation de la croissance économique à moyen terme.

b. L'inflation : L'analyse de la période 2023-2025 fait apparaître un mouvement de désinflation rapide et continu. Le taux d'inflation a connu une baisse cumulée de 3,3 points de pourcentage en deux ans et un repli moyen d'environ 1,65 point par an.

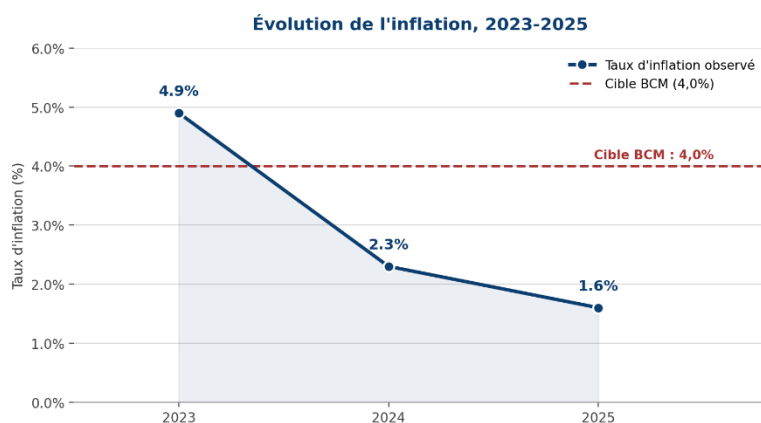


Figure 9: Evolution de l'inflation 2023-2024

La figure 9 montre une baisse du taux de l'inflation continue entre 2023 et 2025, passant de 4,9 % à 2,3 %, puis à 1,6 %. Après avoir dépassé la cible de 4 % de la Banque Centrale en 2023, l'inflation est revenue durablement sous ce seuil dès 2024. Cette évolution reflète l'atténuation des pressions inflationnistes internationales, la baisse des prix des produits

importés et le maintien de politiques macroéconomiques prudentes. La maîtrise de l'inflation contribue à renforcer la stabilité économique et à préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Section 3 : Perspectives macro-économiques nationales (2026-2029)

I.3.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique

Le scénario retenu repose sur un ensemble d'hypothèses cohérentes avec les perspectives internationales décrites précédemment : stabilisation progressive des cours des matières premières, normalisation graduelle des conditions de financement extérieur et atténuation des tensions inflationnistes mondiales sur les produits alimentaires et énergétiques. Sur le plan national, il intègre la poursuite de la montée en puissance de la production de gaz naturel, la consolidation de la production minière — notamment du fer et, plus encore, de l'or —, des conditions climatiques et pluviométriques jugées proches de la normale pour les activités agro-pastorales et halieutiques, ainsi que la poursuite du programme d'investissement public. Il suppose enfin une politique monétaire de la Banque Centrale orientée vers la stabilité des prix et une gestion prudente de la dépense publique courante.

Sous ces hypothèses, le PIB réel progresserait en moyenne de 4,6 % par an sur la période 2026-2029. Le PIB nominal, pour sa part, passerait de 559,5 à 696,4 milliards de MRU, une progression cumulée de 24,5 %, sous l'effet conjugué de la croissance réelle et de l'évolution des prix relatifs, en particulier dans le secteur extractif. Le tableau 1 ci-dessous synthétise les principaux agrégats macroéconomiques.

Tableau 1: Principaux agrégats macroéconomiques, 2026-2029

Indicateur	2026	2027	2028	2029
Croissance du PIB réel (%)	5,5	5,0	4,2	3,6
Croissance du PIB réel extractif (%)	15,6	12,8	3,1	2,2
Consommation totale (%)	6,7	3,3	3,3	2,9
FBCF totale, réelle (%)	5,6	6,4	5,7	5,0
Exportations de biens et services, réelles (%)	7,8	7,5	4,6	4,1
Importations de biens et services, réelles (%)	7,8	5,7	4,9	4,3
Inflation IPC, moyenne annuelle (%)	7,5	3,3	3,5	3,6
Inflation IPC, fin de période (%)	5,4	3,4	3,6	3,7
Déflateur du PIB (%)	15,7	2,3	3,7	3,4
Croissance du PIB nominal (%)	18,4	7,4	8,0	7,3
PIB nominal (milliards de MRU)	559,5	600,9	649,1	696,4

I.3.2. La croissance économique

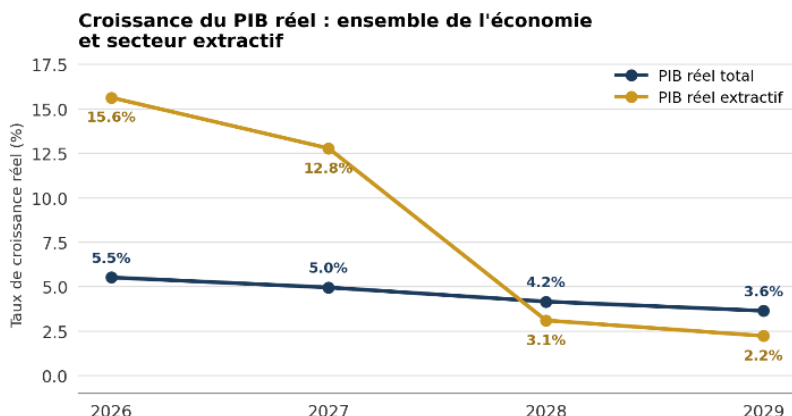


Figure 10 : Croissance du PIB réel et du PIB réel extractif 2026-2029

La croissance du PIB réel suivrait une trajectoire de décélération régulière sur l'ensemble de la période, passant de 5,5 % en 2026 à 5,0 % en 2027, puis à 4,2 % en 2028 et 3,6 % en 2029. Cette évolution traduit pour l'essentiel le profil du secteur extractif, dont la contribution exceptionnelle aux deux premières années de la période cède progressivement la place à un rythme de croisière plus modéré. Le PIB extractif réel

afficherait en effet une croissance de 15,6 % en 2026 et de 12,8 % en 2027, avant de retomber à 3,1 % en 2028 puis 2,2 % en 2029.

I.3.3. Structure sectorielle

En valeur nominale, la structure sectorielle du PIB évoluerait modérément sur la période, dans le sens d'une diversification progressive de l'économie. La part du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) reculerait de 17,8 % du PIB en 2026 à 16,6 % en 2029, tandis que celle du secteur secondaire hors activités extractives (fabrication et bâtiments et travaux publics) progresserait légèrement, de 9,8 % à 10,1 % du PIB, et celle du secteur tertiaire, de 38,3 % à 38,7 %. La part des activités extractives dans le PIB nominal resterait, quant à elle, quasiment stable, passant de 26,0 % à 25,6 %, reflétant de poids structurel durable de ce secteur dans l'économie nationale, y compris au terme de la phase de montée en puissance du gaz naturel.

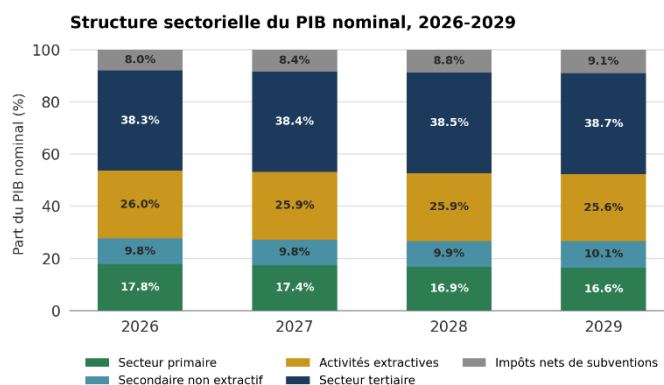


Figure 11 : Structure sectorielle du PIB nominal (Prévisions)

Au sein du secteur secondaire hors extractif, les bâtiments et travaux publics afficheraient

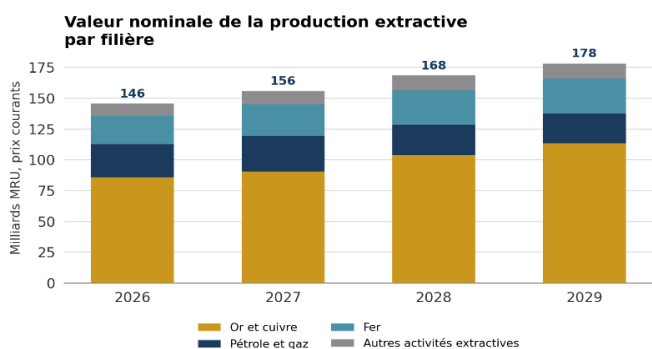


Figure 12 : Valeur nominale de la production extractive par filière

une croissance nominale soutenue sur l'ensemble de la période (de l'ordre de 9,5 % à 10,0 % par an à partir de 2027), en cohérence avec la montée en puissance du programme d'investissement public, tandis que les activités de fabrication accélèreraient progressivement, de 6,7 % en 2027 à 8,9 % en 2029. Le secteur tertiaire conserverait, pour sa part, un rythme de croissance nominale robuste et relativement stable, entre 7,6 % et 9,0 % par an, porté notamment par le commerce et les autres services marchands.

Au sein même du secteur extractif, la composition se modifierait sensiblement : la filière or et cuivre, déjà prépondérante, verrait sa part dans la valeur extractive totale passer d'environ 59 % en 2026 à plus de 63 % en 2029, tandis que celle des hydrocarbures (pétrole et gaz) reculerait d'environ 18 % à 14 % sur la même période, et celle du fer se maintiendrait autour de 16 %. Cette recomposition interne accentuée, à moyen terme, l'exposition du scénario macroéconomique aux cours internationaux de l'or et du cuivre.

Tableau 2 : Détail de la structure sectorielle du PIB nominal en 2026 et 2029

Secteur d'activité	2026 (Mrd MRU)	2029 (Mrd MRU)	Croissance annuelle moy. 2026-2029 (%)	Part du PIB, 2026	Part du PIB, 2029
Secteur primaire	99,6	115,3	5,0 %	17,8 %	16,6 %
Secteur secondaire	200,4	248,3	7,4 %	35,8 %	35,7 %
<i>dont activités extractives</i>	<i>145,6</i>	<i>178,3</i>	<i>7,0 %</i>	<i>26,0 %</i>	<i>25,6 %</i>
Secteur tertiaire	214,6	269,5	7,9 %	38,3 %	38,7 %
Impôts nets de subventions	45,0	63,3	12,1 %	8,0 %	9,1 %
PIB total	559,5	696,4	7,6 %	100,0 %	100,0 %

I.3.4. Demande globale et prix

a. Demande Globale

Du côté de la demande, la consommation privée réelle ralentirait progressivement, passant d'un taux de croissance de 6,8 % en 2026 à 3,8 % en 2029, une normalisation après le rythme particulièrement soutenu enregistré en début de période. La consommation publique resterait, quant à elle, globalement contenue sur l'ensemble de la période, voire légèrement négative en 2027 (-0,5 %) et en 2029 (-0,6 %), traduisant une orientation prudente de la dépense courante de l'État, cohérente avec les objectifs de maîtrise budgétaire poursuivis dans le cadre de la programmation pluriannuelle.

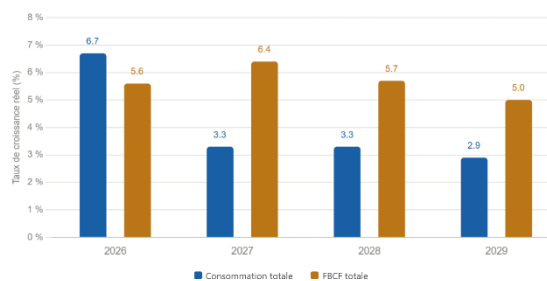


Figure 13 : Evolution des composantes de la demande intérieure

La formation brute de capital fixe (FBCF) constituerait, à l'inverse, le principal moteur de la demande intérieure sur la période, avec une croissance réelle oscillant entre 5,0 % et 6,4 % par an. Cette dynamique est tirée à la fois par l'investissement public, dont la croissance réelle — bien qu'en décélération progressive, de 12,6 % en 2026 à 7,3 % en 2029 — demeure systématiquement supérieure

à celle de l'investissement privé (qui s'établit pour sa part entre 2,7 % et 5,9 % sur la période), et par un investissement privé en accélération continue à partir de 2027, signe d'une confiance progressivement restaurée des opérateurs économiques. Au total, le taux d'investissement de l'économie, déjà élevé, continuerait de progresser, passant d'environ 56,8 % du PIB réel en 2026 à 59,3 % en 2029 — un niveau exceptionnellement élevé au regard des standards internationaux, qui s'explique pour une large part par l'intensité capitalistique des projets extractifs en cours (notamment les installations gazières) et par l'ampleur du programme d'investissement public, plus que par une accumulation de capital strictement domestique à forte valeur ajoutée locale.

Cette configuration se traduit mécaniquement par un degré d'ouverture commerciale élevé et un déficit commercial réel qui se creuse progressivement, passant de -101,1 milliards de MRU en 2026 à -115,2 milliards en 2029, les importations — dont la composante en biens d'équipement liée aux projets d'investissement est significative — progressant à un rythme proche de celui des exportations. Si les exportations extractives demeurent le principal moteur des ventes à l'extérieur en 2026-2027 (respectivement +15,6 % et +12,8 % en volume), leur contribution s'amenuise nettement par la suite (+3,1 % en 2028, +2,2 % en 2029), tandis que les exportations non extractives, plus modestes en volume mais portées par une dynamique plus régulière (entre +4,8 % et +5,3 % par an), gagnent en importance relative au sein des ventes extérieures du pays — une évolution conforme à l'objectif de diversification des sources de devises.

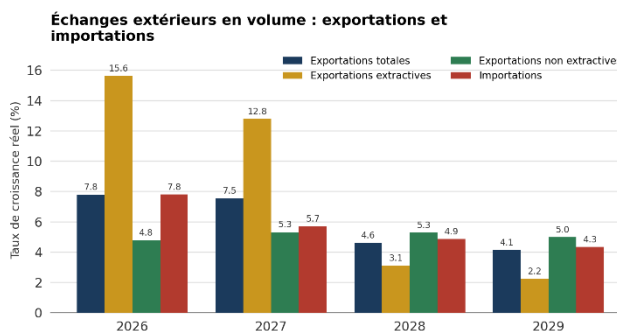


Figure 14 : Échanges extérieurs en volume

b. Inflation

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, suivrait une trajectoire de désinflation marquée sur l'ensemble de la période.

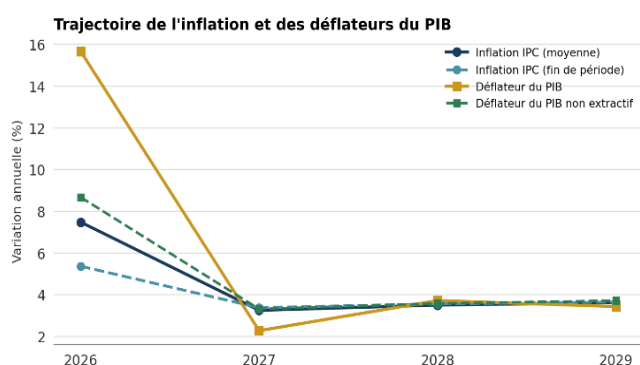


Figure 15 : Trajectoire de l'inflation et des déflateurs du PIB

Après une moyenne annuelle de 7,5 % en 2026 — encore marquée par les effets de transmission des chocs antérieurs sur les prix alimentaires et énergétiques évoqués en section 2 —, l'inflation moyenne refluerait sensiblement à 3,3 % en 2027, avant de se stabiliser autour de 3,5 % à 3,6 % en 2028-2029.

En fin de période annuelle, l'inflation reculerait plus rapidement encore, de 5,4 % en 2026 à 3,4 % en 2027, pour se maintenir ensuite dans une fourchette étroite de 3,6 % à 3,7 %

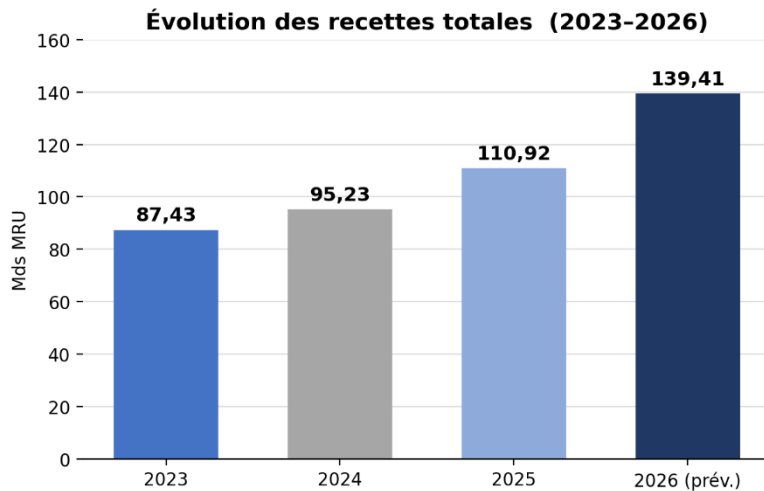
jusqu'en 2029, signe d'un ancrage progressif des anticipations. Le déflateur du PIB affiche, pour sa part, un profil nettement plus heurté, avec un pic exceptionnel à 15,7 % en 2026, suivi d'un repli marqué à 2,3 % en 2027, avant de converger vers 3,4 %-3,7 % en 2028-2029, soit un niveau proche de celui du déflateur du PIB non extractif, qui évolue de façon beaucoup plus régulière sur l'ensemble de la période. Cet écart entre le déflateur global et

le déflateur non extractif en 2026 confirme que l'essentiel de la poussée de prix mesurée au niveau du PIB cette année-là résulte d'un effet de valorisation propre au secteur extractif, plutôt que d'une accélération généralisée des prix dans le reste de l'économie. À partir de 2027, le rapprochement des deux déflateurs reflète la disparition progressive de cet effet temporaire et le retour à une évolution des prix plus équilibrée entre les différents secteurs de l'économie.

PARTIE II : CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME CBMT

Section 1 : Evolution récente des Finances publiques (2023-2025)

II.1.1. Evolution des recettes publiques



Les recettes totales (y compris dons) ont progressé de 87,43 Mrd MRU en 2023 à 110,92 Mrd MRU en 2025, soit une croissance cumulée de +28% sur deux ans, avec une accélération marquée en 2025 (+16,46% contre +9,9% en 2024). Les prévisions 2026 prévoient une hausse supplémentaire de +25,7% pour atteindre 139,42 Mrd MRU, portée principalement par le fort rebond attendu des recettes fiscales.

Figure 16: Evolution des recettes totales

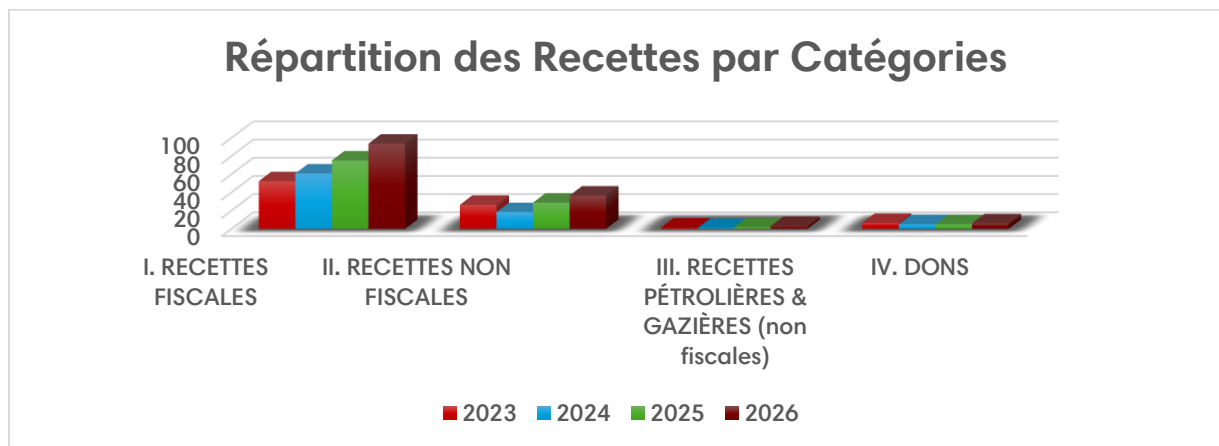


Figure 17: Répartition des recettes par catégories

i. Recettes fiscales

Les recettes fiscales constituent la principale source de financement de l'État, représentant entre 60,5% (2023) et 67,8% (2025) du total des recettes. Elles ont affiché une progression particulièrement dynamique : Elles étaient à 52,44 Mrd MRU en 2023, soit une évolution de +6,66% par rapport à 2022 et +16,14% en 2024 d'un

montant de 60,94 Mrd MRU et +16,8% en 2025, pour s'établir à 75,24 Mrd MRU. Les prévisions 2026 ciblent 93,72 Mrd MRU (+24,6%).

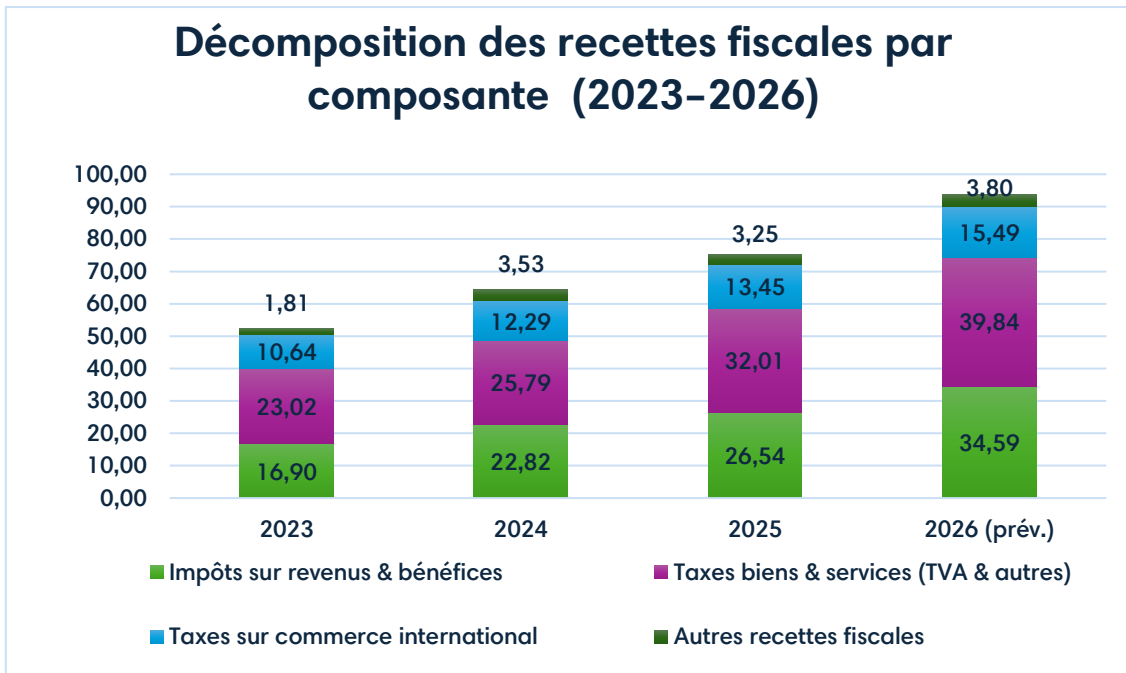


Figure 18 : Décompositions des recettes fiscales par composante 2023-2026

Cette performance est principalement tirée par : (i) les impôts sur les bénéfices et revenus (passés de 16,95 à 26,54 Mrd MRU entre 2023 et 2025, soit +58,2%), notamment les BIC/BNC portés par la montée en puissance des recettes extractives, et (ii) les taxes sur biens et services, dont la TVA qui a bondi de 15,83 à 22,64 Mrd MRU en 2025. Les taxes sur le commerce international ont également progressé fortement, de 10,64 à 13,45 Mrd MRU (+52,7% sur la période).

Cette impulsion résulte principalement de la modernisation des instruments de la politique fiscale et du renforcement des capacités de l'administration fiscale. Les réformes engagées ont permis d'améliorer l'efficacité de la mobilisation des recettes grâce à la digitalisation progressive des procédures fiscales, à la simplification des démarches administratives et au renforcement des mécanismes de contrôle et de suivi.

Elle s'explique également par la mise en œuvre d'une politique budgétaire visant l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment à travers une meilleure identification des contribuables, l'intégration progressive du secteur informel dans le circuit fiscal et la réduction des niches fiscales non justifiées. Par ailleurs, l'introduction des nouvelles technologies dans l'ensemble des étapes du recouvrement, depuis la déclaration jusqu'au paiement et au suivi des obligations fiscales, a contribué à accroître la transparence, à réduire les coûts de gestion et à améliorer le niveau de conformité des contribuables. L'ensemble de ces mesures a permis de renforcer durablement les recettes fiscales et d'améliorer le rendement du système fiscal.

ii. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont connu une légère baisse en 2024 (-3,35%, de 19,11 Mrd MRU en 2023 à 18,47 en 2024 Mrd MRU), principalement du fait du recul des dividendes des entreprises publiques (de 8,13 à 6,45 Mrd MRU) — notamment la SNIM. Elles ont ensuite rebondi en 2025 à 28,85 Mrd MRU (+11,9%), tirées par la progression des recettes de la pêche (7,86 Mrd MRU) et des recettes minières (4,65 Mrd MRU). Les prévisions de 2026

s'élèvent à 36,61 Mrd MRU, avec une forte hausse attendue des recettes minières (7,11 Mrd MRU) et de la pêche (10,00 Mrd MRU).

iii. Recettes pétrolières et gazières

Les recettes pétrolières et gazières (hors BIC et ITS), ont enregistré 1,43Mrd MRU en 2023 puis une baisse de 1,03 Mrd MRU en 2024, et 1,73 Mrd MRU en 2025, reflétant la montée en régime du champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Les prévisions de 2026 estiment une légère contraction à 3,02 Mrd MRU, ce qui appelle à la prudence sur les hypothèses de production. Le solde du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) s'établissait à 214,5 millions USD fin 2025.

iv. Dons et appuis budgétaire

Les dons ont légèrement reculé sur la période, passant de 6,53 Mrd MRU en 2023 à 5,09 Mrd MRU en 2025. L'appui budgétaire directe représente une fraction relativement stable (autour de 1,43-1,72 Mrd MRU), tandis que les dons-projets ont baissé (5,1 à 3,37 Mrd MRU) sur la période. L'année 2026 anticipe un rebond des dons à 6,08 Mrd MRU, dont 4,64 Mrd de dons-projets, et 1,44 Mrd MRU d'appui budgétaire.

Tableau 3 : les Recettes par catégorie

Catégorie de Recettes (Mrd MRU)	2023	2024	2025	2026 (prév.)
I. RECETTES FISCALES	52,43	60,95	75,24	93,70
Impôts sur revenus & bénéfices	16,90	22,82	26,54	34,59
dont : BIC & BNC	4,15	7,23	9,52	13,52
dont : ITS	6,99	9,10	9,78	10,18
dont : IRCM	1,25	1,48	1,75	4,46
Taxes biens & services (TVA & autres)	23,02	25,79	32,01	39,84
dont : TVA	15,77	17,15	22,64	26,90
TVA intérieure		5,81	8,30	8,42
TVA sur les importations		11,34	14,33	18,47
dont : Taxe unique SNIM & TPS	3,05	3,95	3,14	3,30
dont : Taxes prod. pétroliers	1,98	2,00	3,02	2,22
Taxes sur commerce international	10,64	12,29	13,45	15,49
Autres recettes fiscales	1,81	3,53	3,25	3,80
II. RECETTES NON FISCALES	20,54	18,47	28,86	36,61
Recettes de la pêche	6,20	6,40	7,86	10,00
Recettes minières	3,13	4,07	4,65	7,11
Dividendes entreprises publiques	8,14	6,45	6,40	7,88
Autres recettes non fiscales	3,07	1,55	4,22	3,89
III. COMPTES SPECIAUX (CAS)	4,80	4,08	5,58	4,63
IV. RECETTES EN CAPITAL	1,13	0,97	0,15	3,10
V. RECETTES PÉTROLIÈRES & GAZIÈRES (non fiscales)	1,43	1,03	1,73	3,02
VI. DONS	6,53	5,09	5,09	6,08
Dons projets	5,10	4,10	3,37	4,64
Aide budgétaire	1,43	0,99	1,72	1,44
VII. RECETTES EXCEPTIONNELLES	1,13	5,60		
TOTAL RECETTES & DONS	86,63	95,23	110,92	141,07

II.1.2. Evolution des dépenses publiques

Les dépenses totales ont progressé de 97,28 Mrd MRU en 2023 à 112,36 Mrd MRU en 2025 (+15,5%), avec une accélération en 2025 (+11,09% vs +3,9% en 2024). Les prévisions de 2026 prévoient un bond important à 140,18 Mrd MRU (+24,7%).

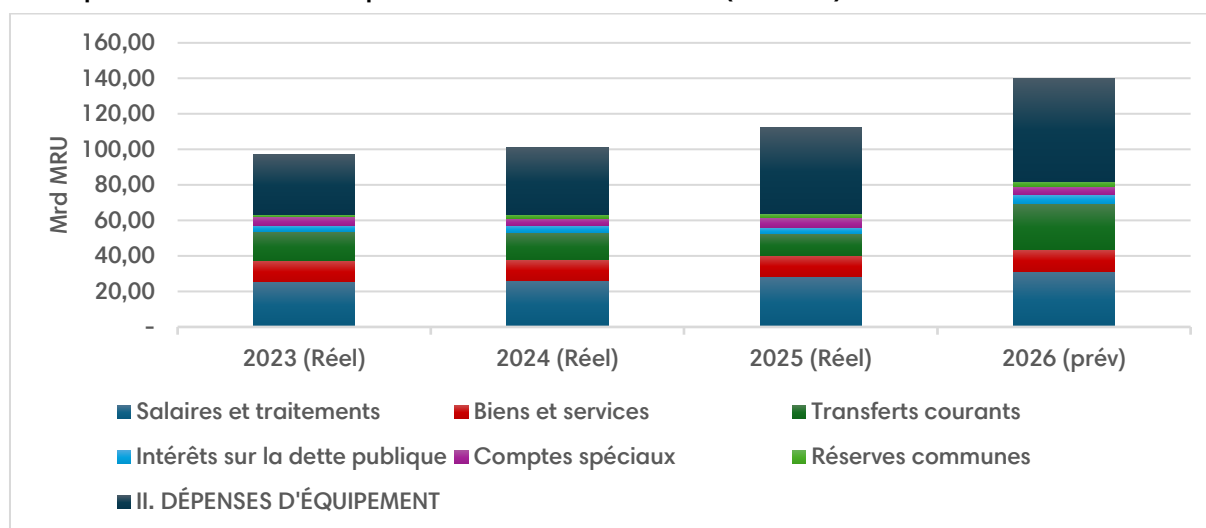


Figure 19 : Structure des dépenses par nature (Mrd MRU)

i. Dépenses de personnel (Salaires et traitements)

La masse salariale a progressé de manière régulière et maîtrisée : 25,43 Mrd MRU en 2023, 26,31 Mrd MRU en 2024 (+3,46%), et 28,61 Mrd MRU en 2025 (+8,7%). Sa part dans les dépenses totales est restée stable, autour de 25,4–25,8%. La masse salariale prévue en 2026 est de 31,50 Mrd MRU (+10,1%).

Cette progression reflète la poursuite des efforts liés au recrutement de personnels dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dans le secteur de l'éducation, ces recrutements s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'École républicaine et visent à accompagner l'extension de l'offre éducative, à améliorer les taux d'encadrement et à renforcer la qualité des enseignements. Dans le secteur de la santé, ils ont pour objectif de répondre aux besoins croissants des structures sanitaires en ressources humaines qualifiées, d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer la couverture sanitaire sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, l'évolution du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales constitue un indicateur important de la soutenabilité budgétaire.

ii. Dépenses d'acquisition de biens et services

Les dépenses de biens et services ont diminuées légèrement, de 11,9 Mrd MRU en 2023 à 11,73 Mrd MRU en 2025 (+7,9% cumulé), Cette variation reflète les résultats de la politique de maîtrise de ce poste budgétaire mise en œuvre par les autorités, après la forte progression enregistrée durant la période de la pandémie de COVID-19. Les dépenses de biens et services prévues en 2026 s'élèvent à 12,33 Mrd MRU (+5,1%).

iii. Charges financières de la dette

Les intérêts sur la dette publique ont connu une évolution non linéaire : 3,2 Mrd MRU en 2023, 4,11 Mrd MRU en 2024, puis une baisse à 3,59 Mrd MRU en 2025 — due principalement à la contraction des intérêts sur la dette extérieure (2,58 Mrd vs 2,86 Mrd en 2024). Les charges de la dette prévoient une hausse à 5,08 Mrd MRU, reflétant notamment la croissance de l'encours des bons et obligations du Trésor (de 7,20 Mrd en 2023 à 17,88 Mrd MRU en 2025).

iv. Transferts courants

Les transferts courants ont enregistré une baisse notable en 2025 (12,11 Mrd MRU contre 15,22 Mrd en 2024, et 16,7 Mrd MRU en 2023). Les prévisions de 2026 prévoient un rebond très marqué à 25,66 Mrd MRU (+111,4%), ce qui constitue le poste le plus dynamique en croissance de l'année en cours. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement pour atténuer les répercussions de la crise au Moyen-Orient sur les conditions de vie des populations et préserver leur pouvoir d'achat face aux tensions observées sur les marchés internationaux.

v. Dépenses d'équipement (Investissement public)

Les dépenses d'équipement représentent la composante la plus dynamique du budget : elles ont progressé de 33,79 Mrd MRU en 2023 à 48,35 Mrd MRU en 2025, soit (+45,9%), portant leur part dans les dépenses totales de 34,7% à 43%. L'année 2026 cible 57,98 Mrd MRU (+23,3%). L'essentiel de cet investissement est financé sur ressources intérieures (48,33 Mrd sur 57,98 Mrd en 2026).

Cette évolution montre l'avancement soutenu dans l'exécution des projets d'investissement inscrits dans le cadre des programmes présidentiels. Elle reflète la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants destinés à renforcer les infrastructures économiques et sociales, à améliorer les conditions de vie des populations et à soutenir la croissance économique.

Cette dynamique traduit également l'efficacité des mesures adoptées pour lever les contraintes qui affectaient l'exécution des projets, notamment à travers le renforcement de la coordination entre les différents acteurs concernés, l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation, la simplification des procédures administratives et l'accélération des processus de passation des marchés publics. L'ensemble de ces actions a contribué à accroître le taux d'exécution des investissements publics, à réduire les retards dans la réalisation des projets et à améliorer l'impact des dépenses d'investissement sur le développement économique et social du pays.

Tableau 4 : les dépenses par catégories

Catégorie de Dépenses (Mrd MRU)	2023 (Réel)	2024 (Réel)	2025 (Réel)	2026 (prév)
I. DÉPENSES COURANTES	63,41	63,59	63,86	82,20
Salaires et traitements	25,43	26,31	28,61	31,50
Biens et services	11,90	11,60	11,73	12,33
Transferts courants	16,70	15,22	12,11	25,66
Intérêts sur la dette publique	3,20	4,12	3,59	5,08
<i>dont : dette intérieure</i>	<i>0,84</i>	<i>1,26</i>	<i>1,01</i>	<i>1,30</i>
<i>dont : dette extérieure</i>	<i>2,36</i>	<i>2,86</i>	<i>2,58</i>	<i>3,78</i>
Comptes spéciaux	4,80	4,08	5,58	4,63
Réserves communes	1,38	2,26	2,24	3,00
II. DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	33,79	37,55	48,34	57,97
Financées sur ressources extérieures	8,12	7,92	9,32	9,64
Financées sur ressources intérieures	25,68	29,63	39,02	48,33
TOTAL DÉPENSES	97,28	101,14	112,36	140,18
<i>Variation annuelle (%)</i>	<i>-</i>	<i>4,0%</i>	<i>10,9%</i>	<i>24,9%</i>
<i>Part dépenses d'équipement (%)</i>	<i>34,8%</i>	<i>37,1%</i>	<i>43,1%</i>	<i>41,4%</i>
<i>Part salaires (%)</i>	<i>26,2%</i>	<i>26,0%</i>	<i>25,5%</i>	<i>22,5%</i>

II.1.3. Solde budgétaire et financement

La trajectoire des soldes budgétaires sur la période 2023–2026 illustre une consolidation nette et régulière des finances publiques. Le solde global (dons compris) est passé de (10,64) Mrd MRU en 2023 à (1,43) Mrd MRU en 2025, soit une réduction du déficit de 7,86 Mrd MRU en seulement deux ans. L'année 2026 projette un solde négatif de (0,75) Mrd MRU.

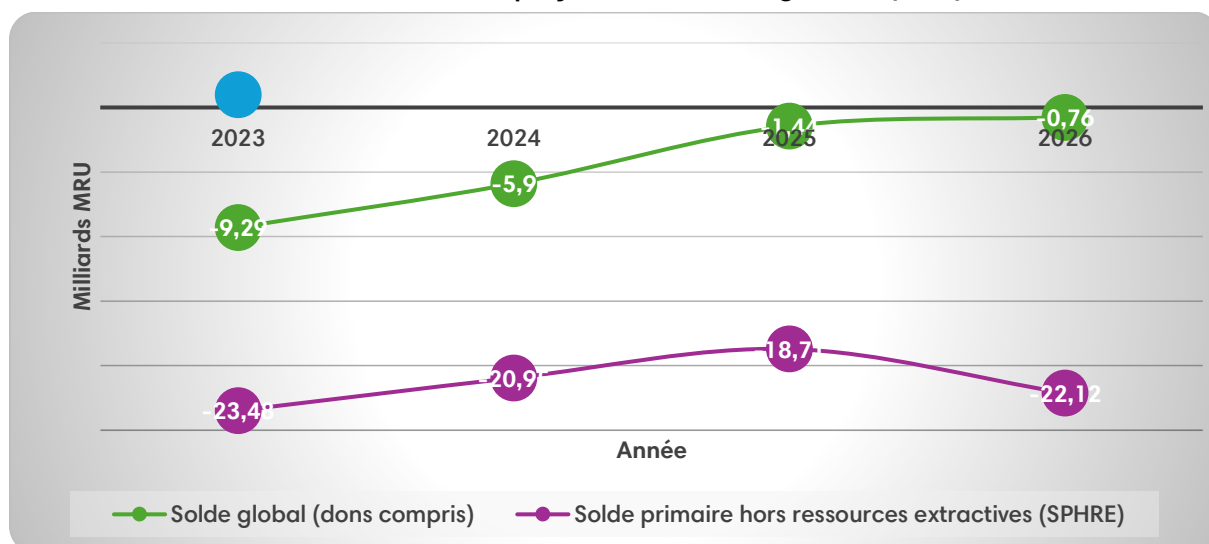


Figure 20: Évolution des Soldes Budgétaires 2023-2026

La trajectoire budgétaire traduit une amélioration progressive du solde global, qui passe de -9,29 Mrd MRU en 2023 à -0,75 Mrd MRU en 2026, sous l'effet d'une croissance soutenue des recettes. Toutefois, le solde primaire hors ressources extractives demeure fortement déficitaire et se dégrade en 2026 (-22,12 Mrd MRU après -18,71 Mrd MRU en 2025), ce qui met en évidence la persistance d'un déficit structurel financé par les recettes du secteur extractif. La consolidation budgétaire reste donc largement dépendante des revenus extractifs.

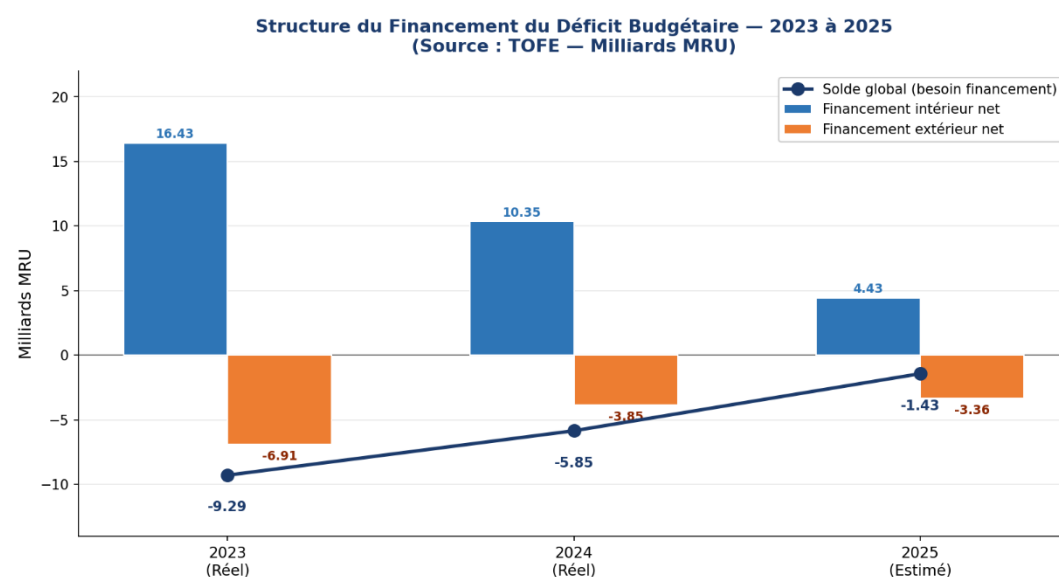


Figure 21: Structure du déficit Budgétaire 2023-2025

S'agissant du financement, la structure a évolué significativement : le financement intérieur net, qui s'établissait à 16,43 Mrd MRU en 2023, est tombé à 4,43 Mrd MRU en 2025, reflétant

la réduction du déficit. Le financement bancaire reste dominant (13,38 Mrd en 2025), tandis que le financement extérieur net est resté négatif (sorties nettes au titre des amortissements supérieurs aux nouveaux décaissements : -10,73 Mrd d'amortissements vs +5,95 Mrd de nouveaux emprunts en 2025).

Tableau 5 : Soldes Budgétaires 2023-2025

A. SOLDES BUDGÉTAIRES (Mrd MRU)	2023 (Réal)	2024 (Réal)	2025 (Réal)	2026 (prév)
Recettes totales & dons	87,43	95,23	110,92	139,42
Dépenses totales	96,72	101,14	112,36	140,18
Solde global (dons compris)	(9,29)	(5,90)	(1,44)	(0,76)
Solde primaire hors ressources extractives (SPHRE)	(23,48)	(20,95)	(18,71)	(22,12)

Tableau 6: Financement Global 2023-2025

B. FINANCEMENT GLOBAL	2023 (Réal)	2024 (Réal)	2025 (Réal)	2026(prév)
Financement intérieur net	16,43	9,75	4,43	—
dont : financement bancaire	16,45	14,36	13,38	—
dont : financement non bancaire	-0,08	-4,61	0,3	—
Financement extérieur net	-6,91	-3,84	-3,36	—
Nouveaux emprunts	3,67	3,81	5,95	—

II.1.4. Comparaison de l'exécution à fin mai 2025-2026

La présente section compare l'exécution des opérations financières de l'État (TOFE) au cours des cinq premiers mois (janvier à mai) des exercices 2025 et 2026. Les montants sont exprimés en milliards d'ouguiyas (UM). Pour chaque rubrique sont présentés le cumul réalisé sur la période, la variation d'une année sur l'autre, ainsi que le taux d'exécution rapporté à la dotation annuelle (loi de finances rectificative 2025 et loi de finances initiale 2026). À titre de repère, un rythme d'exécution linéaire correspondrait à environ 41,7 % de la dotation annuelle au terme de cinq mois.

À fin mai 2026, les recettes totales et dons (recettes pétrolières comprises) atteignent 50,1 milliards d'UM contre 41,4 milliards un an plus tôt, soit une progression de +20,9 %. Dans le même temps, les dépenses et prêts nets s'établissent à 49,8 milliards d'UM contre 40,3 milliards, en hausse de +23,4 %. Les dépenses progressant plus vite que les recettes, le solde global (dons compris) reste excédentaire mais se réduit nettement, passant d'un excédent de +1,1 milliard d'UM à fin mai 2025 à +0,3 milliard à fin mai 2026.

Les taux d'exécution ressortent à 38,9 % pour les recettes (sur un total des recettes de 128,79 Mds MRU dans la LFI 2026) et 37,7 % pour les dépenses (sur un total des dépenses de 132,18 Mds MRU dans LFI 2026), l'un et l'autre légèrement en deçà du rythme linéaire de 41,7 %. Ce léger retard, habituel en début d'exercice, traduit une montée en charge progressive aussi bien des recouvrements que des décaissements, en particulier d'investissement.

i. Les recettes

La dynamique des recettes est portée par la fiscalité, dont le produit progresse de +28,8 % (27,8 à 35,9 milliards d'UM) et dont le taux d'exécution, à 42,1 %, est déjà conforme au rythme annuel. La croissance la plus forte provient des **impôts sur les bénéfices et revenus (+35,4 %)**, exécutés à 53,8 % de la dotation, et des **taxes sur le commerce international (+46,1 %)**. Les taxes sur les biens et services augmentent plus modérément (+17,0 %).

Tableau 7 : Recettes par catégories mai 2025-2026

Rubrique (milliards d'UM)	Cumul Jan-Mai 2025	Cumul Jan-Mai 2026	Variation 2026/2025	Taux d'exéc. 2025	Taux d'exéc. 2026
Recettes totales et dons	41,4	50,1	20,9 %	35,4 %	38,9 %
Revenus non pétroliers et dons	39,4	48,4	22,8 %	34,4 %	38,7 %
Recettes fiscales	27,8	35,9	28,8 %	36,5 %	42,1 %
Impôts sur les bénéfices et revenus	11,3	15,3	35,4 %	43,5 %	53,8 %
Taxes sur les biens et services	11,3	13,2	17,0 %	34,5 %	35,2 %
Taxes sur le commerce international	4,6	6,7	46,1 %	36,1 %	42,3 %
Autres recettes fiscales	0,7	0,7	(0,9) %	14,1 %	20,3 %
Recettes non fiscales	11,9	12,4	4,1 %	40,1 %	54,3 %
Recettes de la pêche	1,7	1,9	7,2 %	22,2 %	18,6 %
Recettes minières	2,2	3,3	49,2 %	45,1 %	58,8 %
Dividendes des entreprises publ.	4,9	4,1	(17,6) %	64,5 %	56,4 %
Comptes spéciaux (CAS)	1,8	1,0	(48,5) %	34,2 %	23,8 %
Dons	1,3	0,9	(33,3) %	14,7 %	11,2 %
Recettes pétrolières et gazières	2,0	1,6	(17,2) %	86,9 %	45,6 %

Les **recettes non fiscales** progressent faiblement (+4,1 %), sous l'effet de mouvements contrastés : les recettes minières bondissent de +49,2 % (royalties) tandis que les dividendes des entreprises publiques reculent de -17,6 %. Surtout, les **dons** diminuent de -33,3 % et les **recettes pétrolières et gazières** de -17,2 %, ces dernières n'étant exécutées qu'à 45,6 % de la prévision annuelle. Le profil des recettes confirme ainsi un renforcement de la **composante fiscale intérieure** et une moindre dépendance aux ressources exceptionnelles (dons, pétrole).

ii. Les dépenses

La hausse des dépenses (+23,4 %) provient principalement des **dépenses courantes (+26,1 %)**, elles-mêmes tirées par les **transferts courants**, qui plus que doublent (+104,0 %, de 3,6 à 7,4 milliards d'UM) et sont exécutés à 52,7 % de la dotation annuelle, soit nettement au-dessus du rythme linéaire. Les **salaires et traitements** augmentent de +14,8 % (exécution de 43,5 %, proche du rythme normal) et les biens et services de +15,6 %. La charge d'intérêts de la dette publique reste contenue (+9,5 %).

Tableau 8 : Catégories des Dépenses mai 2025-2026

Rubrique (milliards d'UM)	Cumul Jan-Mai 2025	Cumul Jan-Mai 2026	Variation 2026/2025	Taux d'exéc. 2025	Taux d'exéc. 2026
Dépenses et prêts nets	40,4	49,8	23,4 %	33,9 %	37,7 %
Dépenses courantes	24,3	30,6	26,1 %	37,0 %	43,7 %
Salaires et traitements	11,9	13,7	14,8 %	41,7 %	43,5 %
Biens et services	4,1	4,7	15,6 %	37,0 %	37,7 %
Transferts courants	3,6	7,4	104,0 %	25,9 %	52,7 %
Intérêts sur la dette publique	1,2	1,3	9,5 %	30,5 %	26,2 %
Dépenses d'équipement (investissement)	15,5	18,9	21,9 %	28,9 %	30,4 %
Financé sur ressources extérieures	2,8	3,6	27,2 %	28,0 %	30,4 %
Financé sur ressources intérieures	12,7	15,3	20,7 %	29,2 %	30,4 %

Les dépenses d'équipement progressent de +21,9 % (15,5 → 18,9 milliards d'UM) mais demeurent exécutées à seulement 30,4 %, en retrait par rapport au rythme linéaire : l'investissement public, financé sur ressources tant intérieures qu'extérieures, monte en charge plus lentement que le fonctionnement.

L'augmentation du taux d'exécution des dépenses observée en mai 2026 par rapport à mai 2025 traduit une amélioration de la gestion budgétaire. Cette performance reflète notamment les premiers effets de la mise en œuvre du budget-programme, qui renforce la planification et la responsabilisation des gestionnaires, ainsi que l'impact positif de la délégation de signature accordée aux responsables de programmes. En simplifiant les procédures et en réduisant les délais de traitement, ces réformes ont permis d'accélérer l'exécution des dépenses et d'améliorer l'absorption des crédits budgétaires. Cette évolution constitue un signal encourageant de l'appropriation progressive des réformes des finances publiques.

iii. Soldes budgétaires

Tableau 9 : Solde globale 2025-2026

Solde (cumul jan.-mai, Mrd MRU)	2025	Tx. exéc. 2025	2026	Tx. exéc. 2026	Variation 26/25
Solde global (dons compris)	+1,07	-49,7 %	+0,26	-7,5 %	-0,81
Solde global (dons non compris)	-0,23	2,1 %	-0,61	5,5 %	-0,38
Solde primaire hors ressources extractives	-6,90	44,8 %	-11,72	67,8 %	-4,82

Solde global quasi à l'équilibre. L'excédent dons compris se réduit (+1,07 → +0,26) et le déficit hors dons se creuse légèrement (-0,23 → -0,61), mais l'ensemble reste proche de l'équilibre sur les deux périodes.

Forte dégradation du solde primaire hors ressources extractives. Le déficit passe de -6,90 à -11,72, soit -4,82 (presque doublé), et son taux d'exécution bondit de 44,8 % à 67,8 % : dès fin mai 2026, plus des deux tiers du déficit annuel programmé est déjà réalisé.

Dépendance accrue aux ressources extractives. La stabilité du solde global masque un affaiblissement de la position sous-jacente : une fois les recettes extractives neutralisées, le déficit primaire se détériore nettement.

Section 2 : La nouvelle règle budgétaire

II.2.1. Présentation de la règle

La nouvelle règle budgétaire a été instaurée conformément à l'article 46 (nouveau) de la loi organique relatives aux lois des finances n° 2026-019 du 1er juin 2026 et son décret d'application n° 2026-090 du 3 juin 2026 portant mise en œuvre de la règle budgétaire. Cette règle constitue désormais l'ancrage principal de la politique budgétaire à moyen terme.

Elle repose sur le Solde Budgétaire Primaire Hors Recettes Extractives (SBPHRE), indicateur qui mesure la position budgétaire de l'État en excluant les recettes issues des activités extractives ainsi que les charges d'intérêts de la dette publique. Ce choix vise à réduire l'influence de la volatilité des recettes des hydrocarbures et minières sur la conduite de la politique budgétaire et à fonder les dépenses publiques sur des ressources durables.

Le niveau de référence de la règle est fixé à 3,5 % du PIB nominal, seuil retenu pour assurer la soutenabilité des finances publiques et la stabilité de la dette publique à moyen terme.

II.2.2. Objectifs et mécanismes

La règle budgétaire poursuit trois objectifs principaux :

1. Renforcer la soutenabilité des finances publiques ;
2. Limiter la dépendance du budget aux recettes extractives ;
3. Réserver la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette publique.

Sa mise en œuvre repose sur un mécanisme de programmation budgétaire séquentiel. À partir des hypothèses macroéconomiques retenues, les recettes de l'État sont projetées et un espace budgétaire compatible avec la cible du SBPHRE est déterminé. Cet exercice permet de fixer un plafond agrégé de dépenses qui s'impose à la préparation des lois de finances.

Le respect de la règle fait l'objet d'un suivi régulier assuré par la DGB. Des mécanismes de transparence, d'évaluation et de correction sont prévus afin de garantir la crédibilité du cadre budgétaire. Des dérogations peuvent être accordées uniquement en cas de circonstances exceptionnelles clairement définies par le décret portant mise en œuvre de la règle budgétaire, sous réserve de la présentation d'une trajectoire de retour à la règle.

II.2.3. Implications pour la trajectoire

L'introduction de la règle budgétaire modifie l'orientation de la politique budgétaire en ancrant la programmation des dépenses dans une trajectoire compatible avec un SBPHRE plafonné à 3,5 % du PIB nominal.

Cette approche conduit à mieux maîtriser l'évolution des dépenses publiques, à limiter les effets de la volatilité des recettes extractives sur le budget et à renforcer progressivement la résilience des finances publiques. Elle contribue également à maintenir la dette publique sur une trajectoire soutenable, avec pour référence une stabilisation autour de 40 % du PIB à moyen terme.

Dans ce cadre, les programmations budgétaires futures devront démontrer leur conformité à la règle budgétaire et justifier toute évolution significative des dépenses ou des soldes budgétaires. En cas de dérogation, une trajectoire explicite de retour à la cible devra être présentée afin de préserver la crédibilité de l'ancrage budgétaire.

Section 3 : Stratégie de gestion de la dette publique

II.3.1. Evolution récente de la dette

La dette publique a enregistré, au cours de la dernière décennie, une progression annuelle moyenne de 4,82%. Cette dynamique traduit la mobilisation soutenue de ressources extérieures, principalement concessionnelles, pour financer des investissements publics structurants, combinée à un développement accéléré du marché des titres publics domestiques.

À la fin de 2025, l'encours total de la dette publique est estimé à 4 737 millions USD, soit 41,5% du PIB. La répartition entre dette extérieure et dette intérieure reste très asymétrique : la dette extérieure représente 83,8% du portefeuille (3 967 millions USD), contre 16,2% pour la dette intérieure (770 millions USD). Sur la décennie écoulée, la dette extérieure a progressé à un rythme annuel moyen de 3,38%, tandis que la dette intérieure a connu une

croissance nettement plus soutenue, à 21,28% par an, portée par l'essor des émissions de titres publics sur le marché domestique.

II.3.2. Orientations de la stratégie d'endettement

La stratégie de gestion de la dette publique pour la période 2026-2028 vise à assurer la couverture des besoins de financement de l'État au moindre coût possible sur le moyen et le long terme, tout en maintenant les risques à un niveau compatible avec la soutenabilité des finances publiques.

Dans ce cadre, le recours aux financements extérieurs concessionnels et semi-concessionnels constitue la principale source de financement des investissements publics. Le recours à des financements non concessionnels demeure limité et ciblé sur les projets structurants présentant un impact économique élevé.

Parallèlement, la stratégie vise à développer progressivement le marché domestique des titres publics à travers l'allongement des maturités, la réduction de la dépendance aux instruments de court terme et l'élargissement de la base des investisseurs. Elle prévoit également la diversification des partenaires financiers ainsi que le renforcement de la coordination institutionnelle entre les différentes structures intervenant dans la gestion de la dette publique.

Ces orientations contribuent à réduire les risques de refinancement et de taux d'intérêt, tout en consolidant la soutenabilité de la dette à moyen terme.

II.3.3. Perspectives de la dette à moyen terme

Les perspectives de la dette publique sur la période 2026-2028 demeurent favorables. Les projections indiquent une amélioration graduelle des principaux indicateurs de viabilité de la dette.

Le ratio de la dette publique rapporté au PIB doit ainsi poursuivre sa trajectoire descendante pour s'établir autour de 38,8 % à l'horizon 2028, contre 41,5 % en 2025. Cette évolution reflète l'effet combiné d'une croissance économique soutenue, d'une gestion prudente de l'endettement et du maintien d'excédents budgétaires primaires.

La structure du portefeuille doit également s'améliorer grâce à l'allongement progressif des maturités de la dette intérieure et à la réduction de la part des instruments à court terme. En conséquence, la proportion de la dette arrivant à échéance dans l'année doit diminuer sensiblement, contribuant à atténuer les risques de refinancement.

Dans ce contexte, la trajectoire projetée de la dette demeure compatible avec les objectifs de soutenabilité budgétaire et de préservation des équilibres macroéconomiques retenus dans le cadre de la programmation budgétaire à moyen terme.

Section 4 : Cadrage budgétaire à moyen terme (2026-2029)

II.4.1. Cadre de politique budgétaire

La politique budgétaire de notre pays repose sur un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT 2027-2029), dont l'objectif est d'assurer la viabilité des finances publiques et d'atténuer la volatilité liée aux ressources du secteur extractif. Cette approche budgétaire vise à stabiliser la dette publique afin de maintenir le pays en dessous des niveaux critiques de surendettement.

i. Stratégie globale d'ancrage et de consolidation budgétaire

La politique budgétaire pour la période 2027-2029 s'inscrit fermement dans l'application de la nouvelle règle budgétaire axée sur le Solde Budgétaire Primaire Hors Recettes Extractives (SBPHRE), fixée à un plafond maximal de -3,5 % du PIB nominal. Cet ancrage, conçu en cohérence avec l'objectif de viabilité de la dette publique à moyen terme, impose une discipline dans la gestion des enveloppes de dépenses. Dans ce cadre, la mobilisation accrue des ressources intérieures non extractives s'impose comme la pierre angulaire de la stratégie de consolidation budgétaire. Face au potentiel fiscal important de notre pays, l'élargissement durable de l'espace budgétaire est un impératif non seulement pour respecter la trajectoire contraignante de la règle du SBPHRE, mais également pour sécuriser le financement pérenne des politiques de développement, notamment le renforcement des dépenses sociales et des infrastructures structurantes.

ii. Le cadre directeur : La Stratégie des Recettes à Moyen Terme (SRMT)

Afin de structurer, séquencer et maximiser l'impact des efforts de mobilisation des recettes, une Stratégie des Recettes à Moyen Terme (SRMT) sera élaborée avant fin décembre 2027. La SRMT constituera le pivot central du gouvernance macro-institutionnelle, assurant une coordination renforcée et une synergie opérationnelle optimale entre les différentes régies financières. En ancrant les réformes dans une vision pluriannuelle claire, cette stratégie renforcera la prévisibilité et la crédibilité de la trajectoire des recettes non extractives, tout en optimisant l'efficacité économique et l'équité du système fiscal national.

iii. Articulation entre les réformes fiscales et le respect du plafond du SBPHRE

L'atteinte des cibles de recettes définies par la SRMT reposera sur la mise en œuvre accélérée d'un agenda global de réformes, articulé autour de deux axes fondamentaux :

- **La modernisation de la politique fiscale** : Le budget adoptera une démarche offensive de rationalisation des dépenses fiscales (estimées à 4,1 % du PIB en 2024). À partir d'un cadre formel d'évaluation, le Gouvernement engagera un démantèlement progressif des exonérations inefficaces, modernisera la fiscalité minière et introduira une fiscalité foncière modernisée et digitalisée.
- **L'optimisation de l'administration fiscale et douanière** : Le recouvrement sera maximisé à travers l'assainissement du fichier des contribuables, l'implémentation de la signature électronique, et l'activation d'un dispositif d'apurement des dettes des entreprises publiques. Côté douanes, la transition vers l'application généralisée

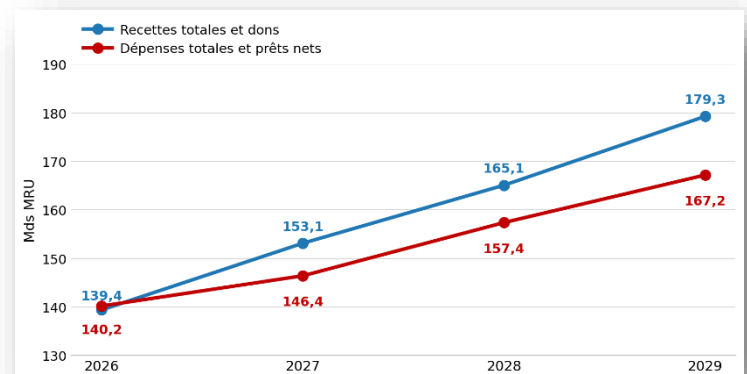


Figure 22 : Projections des recettes et des dépenses 2026-2029

de la valeur transactionnelle, pleinement déployée avant fin septembre 2028 conformément aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, viendra définitivement sécuriser les recettes de porte.

Ces gains de recettes intérieures, combinés aux efforts de rationalisation et d'efficacité des dépenses publiques, permettront de maintenir rigoureusement le SBPHRE en deçà du plafond de -3,5 % du PIB. Tout écart éventuel ou dérive par rapport à cette trajectoire pluriannuelle fera l'objet de mécanismes de corrections automatiques et transparents, sous le contrôle indépendant de la Cour des comptes, garantissant la crédibilité et l'inviolabilité du cadre macroéconomique de notre pays.

La projection des recettes et des dépenses met en évidence une trajectoire budgétaire globalement favorable, caractérisée par une croissance des recettes supérieure à celle des dépenses. Cette évolution permet de dégager des marges budgétaires croissantes et contribue à la consolidation de l'équilibre des finances publiques sur l'horizon 2026-2029.

II.4.2. Prévisions des recettes

Conformément aux données du CBMT 2027-2029, les recettes budgétaires globales devraient poursuivre une trajectoire haussière, portée principalement par les recettes fiscales. Les dons, en revanche, affichent une tendance à la baisse marquée.

Les recettes totales (y compris dons) progresseraient de 139,42 Mds MRU en 2026 à 179,29 Mds MRU en 2029, soit une croissance cumulée d'environ 28,60 % sur la période, avec des taux d'évolution annuels de 11,1 % en 2027, 7,3 % en 2028 et 8,6 % en 2029.

Les recettes non pétrolières et dons suivent une évolution similaire, atteignant 175,59 Mds MRU en 2029 contre 136,40 Mds MRU en 2026, soit une hausse de 30,3 %. Les recettes non pétrolières hors dons enregistrent une progression considérable, passant de 130,32 Mds MRU en 2026 à 174,13 Mds MRU en 2029 (+35 %).

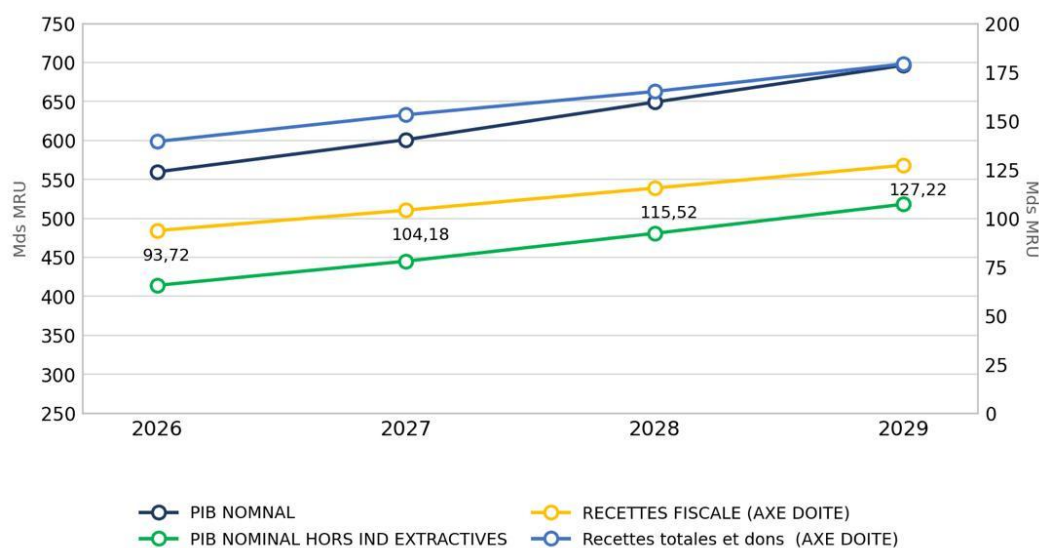


Figure 23 : Evolution des recettes avec le PIB 2026-2029

L'évolution des recettes budgétaires est en étroite corrélation avec celle du PIB nominal sur l'ensemble de la période 2026-2029. En effet, le PIB nominal progresserait de 559,61 milliards MRU à 696,25 milliards MRU (+24,4 %), tandis que les recettes fiscales augmenteraient de 93,72 milliards MRU à 127,22 milliards MRU (+35,7 %) et les recettes totales de 139,42 milliards MRU à 179,29 milliards MRU (+28,6 %). Cette dynamique montre que la croissance économique se traduit par une amélioration plus que proportionnelle des

recettes fiscales, reflétant une élasticité favorable des recettes à l'activité économique. Elle montre également des effets attendus des réformes engagées en matière de politique et d'administration fiscales, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités de contrôle et de recouvrement, la digitalisation des procédures fiscales et douanières, ainsi que les efforts de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. L'ensemble de ces mesures contribue à renforcer durablement la mobilisation des ressources intérieures et à consolider la soutenabilité des finances publiques.

i. Recettes fiscales

Les recettes fiscales passent de 93,72 Mds MRU en 2026 à 127,33 Mds MRU en 2029, soit une croissance totale de 35,9 %, avec une dynamique soutenue (+11,2 % en 2027, +10,9 % en 2028 et +10,2 % en 2029). Cette tendance est portée par :

- Les **impôts sur les revenus et les bénéfices**, qui atteignent 48,28 Mds MRU en 2029 (contre 34,59 Mds en 2026), soutenus par le rendement de l'IS/BIC/BNC, de l'ITS et de l'IRCM, ainsi que par la composante extractive associée au projet GTA ;
- Les **taxes sur les biens et services**, principales contributrices, qui progressent de 39,84 à 53,01 Mds MRU (+33,1 %), tirées par la TVA intérieure, la TVA sur les importations et la contribution climat ;
- Les **taxes sur le commerce international** (droits de douane, taxe statistique), qui augmentent de 15,49 à 21,18 Mds MRU (+36,7 %) ;
- Les **autres recettes fiscales** (droits de timbres, impôts sur la propriété), qui passent de 3,80 à 4,76 Mds MRU.

ii. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales progressent de 36,60 Mds MRU en 2026 à 48,55 Mds MRU en 2029, soit une hausse de 32,7 %, portée notamment par les recettes minières et les dividendes des entreprises publiques :

- **Recettes de pêche** : progression modérée et régulière, atteignant 10,56 Mds MRU en 2029 ;
- **Recettes minières** : forte progression, de 7,11 à 12,30 Mds MRU sur la période ;
- **Dividendes et redevances des entreprises publiques** : hausse continue, atteignant 8,94 Mds MRU en 2029, la SNIM restant le principal contributeur ;
- **Comptes spéciaux du Trésor et recettes en capital** : en augmentation régulière sur l'ensemble de la période.

Tableau 10 : Détail des projections des recettes 2026-2029

En Mds MRU	Prévisions 2026	2027	2028	2029
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	139,42	153,14	165,10	179,29
Recettes non pétrolières et dons	136,40	149,50	161,42	175,59
Recettes non pétrolières hors dons	130,32	144,73	158,73	174,13
Recettes fiscales	93,72	104,18	115,52	127,22
Impôts sur les revenus et les bénéfices	34,59	39,15	44,08	48,28
BIC/BNC/IMF/IS/IBAPP/Retenues et recettes GTA	13,52	15,76	16,90	18,26
dont : extractives	6,88	9,70	10,39	11,22
IMF douanes	5,21	5,81	7,73	8,50
dont : extractives	0,25	0,27	0,35	0,37
ITS	10,18	11,50	12,38	13,29

En Mds MRU	Prévisions 2026	2027	2028	2029
IRCM	4,46	4,78	5,66	6,71
dont : extractives	3,58	3,83	4,64	5,61
Régime simplifié d'imposition (RSI)	1,22	1,31	1,42	1,53
Taxe sur les biens et services	39,84	43,61	47,80	53,00
TVA intérieure	8,43	9,06	9,88	11,71
TVA sur les importations	18,47	20,66	22,91	25,25
Taxe unique SNIM / TPS-TOF	3,30	3,54	3,83	4,09
dont : extractives	1,62	1,74	1,88	1,98
Taxe sur les produits pétroliers	2,22	2,39	2,58	2,78
Contribution climat	4,04	4,33	4,67	4,95
Droits de consommation (thé, tabac, sucre, ciment)	1,06	1,14	1,23	1,32
Autres taxes (assur. véhicules, aéroport...)	2,32	2,49	2,69	2,90
Taxes sur le commerce international	15,49	17,33	19,22	21,18
Importations (droit de douane)	13,72	15,35	17,03	18,76
Taxe statistique	1,77	1,98	2,20	2,42
Autres recettes fiscales	3,80	4,08	4,41	4,75
Droits de timbres	0,91	0,97	1,02	1,07
Impôts sur la propriété	1,89	2,15	2,31	2,49
Autres recettes fiscales CAS	1,00	0,97	1,09	1,19
Recettes non fiscales	36,60	40,55	43,21	46,91
Recettes de pêche	10,00	10,10	10,27	10,56
Recettes minières	7,11	10,17	10,86	12,30
Dividendes et redevances entreprises publiques	7,88	7,49	8,16	8,94
SNIM	3,89	3,83	4,33	4,69
MAADEN	0,09	0,09	0,10	0,11
Comptes spéciaux	4,63	5,12	5,68	6,25
Recettes en capital	3,1	3,52	3,78	4,08
Autres	3,88	4,15	4,46	4,77
Dons	6,08	4,77	2,70	1,46
Projets	4,64	4,77	2,70	1,46
Aide budgétaire	1,44	0,00	0,00	0,00
Recettes pétrolières	3,02	3,65	3,67	3,70
dont GTA	2,4	2,62	2,64	2,67

Les recettes issues des industries extractives, bien que volatiles, occuperont une place croissante dans le financement budgétaire. Après avoir représenté 19,0 % des recettes totales en 2026, leur part atteindrait 21,2 % en 2027, 21,3 % en 2028 et 21,7 % en 2029. En volume, elles passeraient de 26,44 Mds MRU en 2026 à 39,99 Mds MRU en 2029, reflétant la montée en puissance du gisement gazier GTA.

Tableau 11: Recettes extractives et non extractives

Année / Recettes budgétaires	Prévisions2026	2027	2028	2029
Recettes extractives	26,44	33,28	36,22	39,99
Recettes non extractives	106,90	115,09	126,18	137,84
Dons	6,08	4,77	2,70	1,46

iii. Ressources extérieures 2026-2029

Les dons passent de 6,08 Mds MRU en 2026 à 1,46 Mds MRU en 2029, soit une réduction de plus de 75%, traduisant la sortie progressive de la Mauritanie de l'éligibilité à certains mécanismes de dons. Les dons-projets diminuent fortement et l'appui budgétaire s'annule dès 2027.

Tableau 12: Ressources extérieures 2026-2029

En Mds MRU	Prévisions 2026	2027	2028	2029
Dons projets	4,64	4,77	2,70	1,46
Appui budgétaire	1,44	0,00	0,00	0,00
Total	6,08	4,77	2,70	1,46

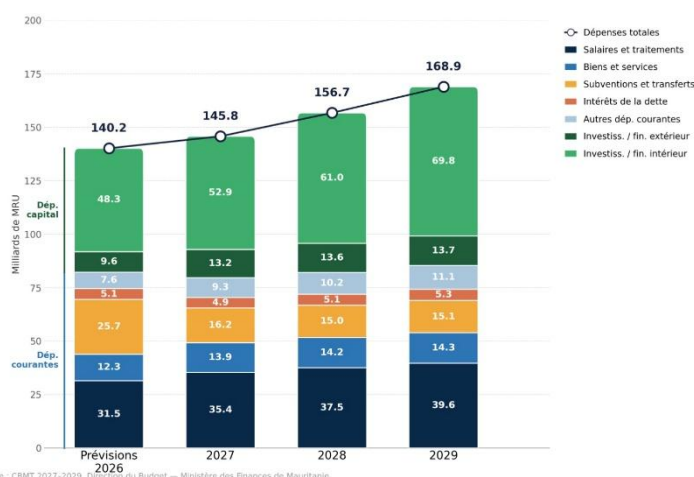
II.4.3. Programmation des dépenses

Tableau 13: Programmation des dépenses 2026-2029

Agrégats des dépenses / Année	Prévisions 2026	2027	2028	2029
Dépenses totales et prêts nets	140,18	145,79	156,74	168,94
Dépenses courantes	82,20	79,69	82,08	85,39
Salaires et traitements	31,50	35,38	37,52	39,63
Biens et services	12,33	13,87	14,19	14,29
Subventions et transferts	25,66	16,20	15,02	15,07
Intérêts	5,08	4,90	5,14	5,27
Extérieurs	3,78	3,50	3,64	3,67
Intérieurs	1,3	1,40	1,50	1,60
Comptes spéciaux	4,63	5,12	5,68	6,25
Dépenses en capital	57,98	66,10	74,66	83,55
Investissements financés par extérieur	9,64	13,19	13,64	13,74
Investissements financés par intérieur	48,33	52,91	61,02	69,81
Réserves communes (crédits non ventilés)	3,00	4,22	4,53	4,88

Évolution des dépenses publiques et de leurs composantes

CBMT 2027-2029 | en milliards de MRU



Source : CBMT 2027-2029, Direction du Budget — Ministère des Finances de Mauritanie.

Figure 24 : Evolution des dépenses publiques par composante (2026-2029)

i. Dépenses courantes

Les dépenses courantes progresseraient modérément, passant de 82,20 Mds MRU en 2026 à 85,39 Mds MRU en 2029, soit une croissance totale de 3,88 %. Le rythme d'évolution ralentit au fil des années (-3,05 % en 2027, 2,9 % en 2028, puis 4,03% en 2029), illustrant une politique de rationalisation progressive des dépenses de fonctionnement.

✓ **Charges du personnel**

Malgré la progression des dépenses de personnel, ce ratio s'inscrirait dans une tendance baissière, passant de 33,6 % en 2026 à 34,0 % en 2027, avant de reculer à 32,5 % en 2028 puis à 31,1 % en 2029. Cette amélioration progressive traduit une croissance des recettes fiscales plus rapide que celle de la masse salariale, renforçant ainsi la capacité de l'État à financer durablement ses charges de personnel à partir de ses ressources propres.

Les traitements et salaires augmenteraient de manière soutenue, atteignant 39,63 Mds MRU en 2029 contre 31,50 Mds MRU en 2026, soit une croissance globale de 30,8 % sur la période. En moyenne, la masse salariale représenterait environ 23,7 % des dépenses totales et près de 31 à 33 % des recettes fiscales.

✓ **Dépenses de biens et services**

Les dépenses en biens et services croîtraient de 12,33 Mds MRU en 2026 à 14,29 Mds MRU en 2029 (+31,0 %), reflétant l'accompagnement de l'activité administrative tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement non essentiels.

✓ **Subventions et transferts courants**

Les subventions et transferts courants connaîtraient une réduction marquée, passant de 25,66 Mds MRU en 2026 à 15,07 Mds MRU en 2029, soit un repli de 37,7 %. Cette orientation est conforme à la stratégie budgétaire visant à maîtriser les engagements récurrents de l'État et à recentrer l'effort budgétaire vers l'investissement.

✓ **Les charges d'intérêts** sur la dette évolueraient de 5,08 Mds MRU en 2026 à un pic de 5,14 Mds MRU en 2028, après un repli à 4,90 Mds MRU en 2027, et passent à 5,27 Mds MRU en 2029. Le poids du service de la dette resterait contenu, les intérêts représentant entre 0,7 % et 0,9 % du PIB sur la période.

Tableau 14 : Les charges d'intérêts 2026-2029

	Prévisions 2026	2027	2028	2029
Intérêts de la dette (en % des dépenses publiques)	3,62 %	3,36 %	3,28 %	3,12 %
Intérêts de la dette (en % des recettes fiscales)	5,42 %	4,70 %	4,45 %	4,14 %
Intérêts de la dette (en % du PIB)	0,91 %	0,82 %	0,79 %	0,76 %

ii. Dépenses en capital

Les dépenses en capital constitueraient le principal levier de la croissance des dépenses publiques sur la période. Elles passeraient de 57,98 Mds MRU en 2026 à 83,55 Mds MRU en 2029, soit une augmentation de 31,0 %. Cette dynamique s'explique par :

- Une croissance marquée des investissements financés sur ressources extérieures, qui passeraient de 9,64 à 13,74 Mds MRU (+42,5 %) ;
- Une progression soutenue des investissements financés sur ressources intérieures, de 48,33 à 69,81 Mds MRU (+17,2 %).

En moyenne, les investissements financés sur ressources internes représenteraient environ 75 à 80 % du total des dépenses d'équipement, ce qui témoigne d'un effort national constant vers l'autonomisation du financement de l'investissement public.

Tableau 15: Dépenses d'investissement 2026-2029

	Prévisions2026	2027	2028	2029
Dépenses d'équipement et prêts nets en % des dépenses totales	41,36 %	45,34 %	47,63 %	49,46 %
Dépenses d'équipement et prêts nets en % du PIB	10,36 %	11,00 %	11,50 %	12,00 %

La révision de 2026 a permis de revoir les prévisions de décaissement des prêts-projets de l'Administration publique en les revoyant à la baisse avec 5 milliards MRU au lieu de 5,48 milliards MRU et les dons-projets de l'Administration publique avec 4,64 milliards MRU au lieu de 6,28 milliards MRU, initialement prévus au titre de la LFI 2026.

A partir de 2027, les prêts-projets vont être revus à la hausse. Ceci est dû au fait que les décaissements de certains grands projets marqueront une hausse significative (AEP de Kiffa, Projet Inaya élargi, WARDIP, ..., etc.).

II.4.4. Prévisions des soldes budgétaires et financement

i. Solde budgétaire primaire hors extractives

Le solde primaire non extractif constitue l'un des principaux indicateurs de soutenabilité budgétaire. Il mesure l'écart entre les recettes publiques hors ressources extractives et les dépenses publiques, hors charges d'intérêts de la dette. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité de l'économie non extractive à financer les dépenses publiques indépendamment des revenus tirés des ressources extractives.

Les projections pour la période 2026-2029 montrent que le déficit primaire non extractif demeurerait relativement stable, tout en restant supérieur au seuil de référence de 3,5 % du PIB à partir de 2027.

En valeur absolue, le déficit passerait de 22,11 milliards MRU en 2026 à 24,37 milliards MRU en 2029, soit une détérioration de 2,26 milliards MRU sur la période. Après une légère amélioration en 2027, où le déficit se limiterait à 21,03 milliards MRU, celui-ci se creuserait progressivement pour atteindre 22,72 milliards MRU en 2028 puis 24,37 milliards MRU en 2029.

Les recettes extractives joueraient ainsi un rôle déterminant dans l'équilibre global des finances publiques. Elles passeraient de 26,44 milliards MRU en 2026 à 39,99 milliards MRU en 2029, soit une augmentation de 51,2 %, portée par :

- La progression des recettes minières, qui augmenteraient de 7,11 milliards MRU à 12,30 milliards MRU ;
- L'amélioration des recettes issues des impôts sur les sociétés minières et extractives ;
- La montée en régime des recettes pétrolières et gazières ;
- L'évolution favorable des dividendes et redevances des entreprises publiques opérant dans les secteurs extractifs.

Rapporté au PIB, le déficit primaire non extractif atteindrait 3,95 % du PIB en 2026 avant d'être progressivement ramené à 3,5 % du PIB entre 2027 et 2029, conformément à l'ancrage budgétaire retenu dans le cadre de la règle budgétaire.

Cette trajectoire traduit la volonté des autorités de préserver la soutenabilité des finances publiques en limitant progressivement le recours aux ressources extractives pour financer les dépenses courantes, tout en poursuivant les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale et de mobilisation des recettes intérieures.

Tableau 16 : Récap des recettes et des dépenses 2026-2029

En milliards MRU	2026	2027	2028	2029
1- Recettes totales	139,42	153,14	165,10	179,29
2- Recette extractives	26,44	33,28	36,22	39,99
BIC et BNC	6,88	9,70	10,39	11,22
Impôt minimum forfaitaire douanes	0,25	0,27	0,35	0,37
IRCM	3,58	3,83	4,64	5,61
Taxe unique SNIM et TPS	1,62	1,74	1,88	1,98
Recettes minières	7,11	10,17	10,86	12,30
Dividendes et redevances des entreprises publiques	3,98	3,92	4,42	4,80
Recettes pétrolières et gazières	3,02	3,65	3,67	3,70
3-Dépenses et prêts nets	140,18	145,79	156,74	168,94

En milliards MRU	2026	2027	2028	2029
4- Intérêts sur la dette publique	5,08	4,90	5,14	5,27
Solde primaire non extractif(1-2-3+4)	-22,11	-21,03	-22,72	-24,37
Solde primaire non extractif % du PIB	-3,95%	-3,50%	-3,50%	-3,50%

ii. Solde budgétaire global

Le solde budgétaire global (dons compris) afficherait une amélioration significative tout au long de la période 2026-2029.

Après un léger déficit de 0,75 milliard MRU en 2026, les finances publiques dégageraient des excédents croissants de :

- 7,35 milliards MRU en 2027 ;
- 8,36 milliards MRU en 2028 ;
- 10,35 milliards MRU en 2029.

Rapporté au PIB, le solde global évoluerait de -0,13 % du PIB en 2026 à :

- 1,22 % du PIB en 2027 ;
- 1,29 % du PIB en 2028 ;
- 1,49 % du PIB en 2029.

En effet, la programmation budgétaire retient comme principal ancrage de politique budgétaire un plafond du déficit primaire non extractif fixé à 3,5 % du PIB à partir de 2027. Cette règle permet de limiter l'exposition des dépenses publiques aux fluctuations des recettes extractives et contribue à préserver la soutenabilité budgétaire à moyen terme.

Dans ce contexte, les excédents budgétaires projetés à partir de 2027 reflètent à la fois les effets de la discipline budgétaire et la montée en puissance des recettes extractives. Ils permettraient de renforcer les marges de manœuvre budgétaires, de consolider la position financière de l'État et de contribuer à la réduction progressive des vulnérabilités liées à l'endettement public.

Tableau 17 : Solde global 2026-2029

	Prévisions2026	2027	2028	2029
Solde global ; dons compris (déficit -)	- 0,76	+7,35	+8,36	+10,35
En % du PIB	-0,13 %	+1,22 %	+1,29 %	+1,49 %

iii. Mode de Financement

La stratégie de financement de l'État pour la période 2026-2029 s'inscrit dans le cadre de la nouvelle règle budgétaire fondée sur le solde primaire hors industries extractives, qui constitue désormais l'ancrage principal de la politique budgétaire. Cette approche permet de neutraliser les effets de la forte volatilité des recettes issues des secteurs miniers et des hydrocarbures, tout en garantissant une trajectoire soutenable des finances publiques.

Cette stratégie vise à reconstituer progressivement les réserves de liquidité de l'État, à travers le renforcement des avoirs détenus sur le Compte Unique du Trésor (CUT-BCM) et le compte du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH). Elle repose également sur la mobilisation de financements extérieurs concessionnels, le recours maîtrisé au marché domestique des titres publics ainsi que la mobilisation de prêts budgétaires auprès des partenaires techniques et financiers.

Tableau 18 : Tableau de financement 2026-2029 en Mds MRU

Financement	2026	2027	2028	2029
Besoin de financement (déficit / - excédent)	0,75	-7,35	-8,36	-10,35
Financement intérieur	0,78	-3,92	-7,53	-10,71
Financement bancaire	0,28	-4,42	-8,03	-11,21
CUT-BCM	-1,36	-6,06	-9,67	-12,85
Émissions nettes de titres publics (BT/OT)	2	2	2	2
Emissions nouvelles (BT/OT)	4	3,9	3,2	4,46
Amortissements OT	-2	-1,9	-1,2	-2,46
Amortissements de la dette (Conv. BCM)	-0,36	-0,36	-0,36	-0,36
Financement non bancaire	0,5	0,5	0,5	0,5
Émissions nettes de titres publics (BT/OT)	0,5	0,5	0,5	0,5
Financement extérieur	-0,03	-3,43	-0,83	0,36
Nouveaux emprunts (projets)	5	8,42	10,94	12,28
Amortissements de la dette Ext.	-10,92	-10,7	-10,6	-10,72
Contribution nette du FNRH	-3,5	-3,65	-3,67	-3,7
Prêt budgétaire (FRD-FMI, IDA-BM)	9,39	2,5	2,5	2,5

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

a. Besoins de financement de l'État

Les besoins de financement correspondent à l'ensemble des ressources que l'État doit mobiliser pour honorer ses engagements financiers et renforcer sa position de trésorerie. Ils comprennent les amortissements de la dette intérieure et extérieure ainsi que l'accroissement des avoirs financiers détenus sur le Compte Unique du Trésor (CUT-BCM) et le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

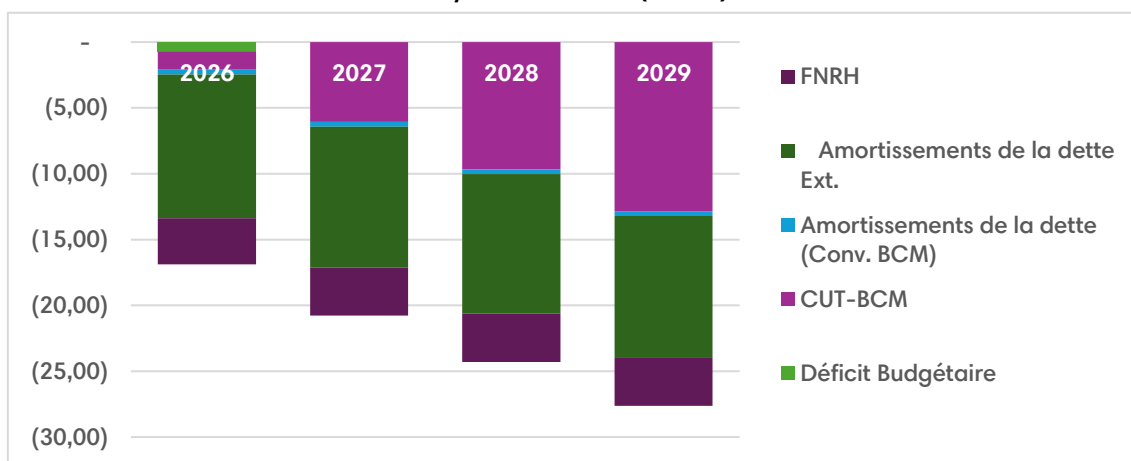


Figure 25 : Besoin de financement 2026-2029

Sur la période 2026-2029, les amortissements de la dette publique, principalement constitués de paiements au titre de la dette extérieure, demeureraient contenus entre 12,0 milliards MRU et 13,5 milliards MRU. Les amortissements de la dette intérieure comprennent essentiellement les remboursements des Obligations du Trésor (OT), dont les échéances varieraient entre 1,20 milliard MRU et 2,46 milliards MRU par an, ainsi que le remboursement annuel du principal de la dette conventionnelle envers la Banque Centrale de Mauritanie, prévus à 0,36 milliard MRU.

Parallèlement, la stratégie budgétaire prévoit une **augmentation progressive des actifs financiers de l'État**. Les accroissements annuels des dépôts sur le Compte Unique du Trésor (CUT-BCM) s'établiront à 1,36 milliard MRU en 2026, 6,06 milliards MRU en 2027, 9,67 milliards MRU en 2028 et 12,85 milliards MRU en 2029, traduisant la volonté des autorités de renforcer durablement les réserves de liquidité du Trésor. En outre, les versements au compte du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) atteindront une moyenne annuelle de 3,60 milliards MRU. Cette stratégie contribuera à consolider l'épargne publique issue des ressources extractives, à améliorer la résilience des finances publiques et à renforcer la capacité de l'État à faire face aux chocs économiques et financiers.

b. Ressources de financement de l'État

Afin de couvrir les besoins de financement identifiés, le plan de financement de l'État pour la période 2026-2029 repose principalement sur quatre sources :

- Les ressources propres dégagées par les **excédents budgétaires** ;
- Les **emprunts extérieurs concessionnels** destinés au financement des projets d'investissement ;
- Les **émissions de titres publics** sur le marché domestique ;
- Les **prêts budgétaires** accordés par les partenaires techniques et financiers, notamment le FMI dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) ainsi que l'IDA de la Banque mondiale.

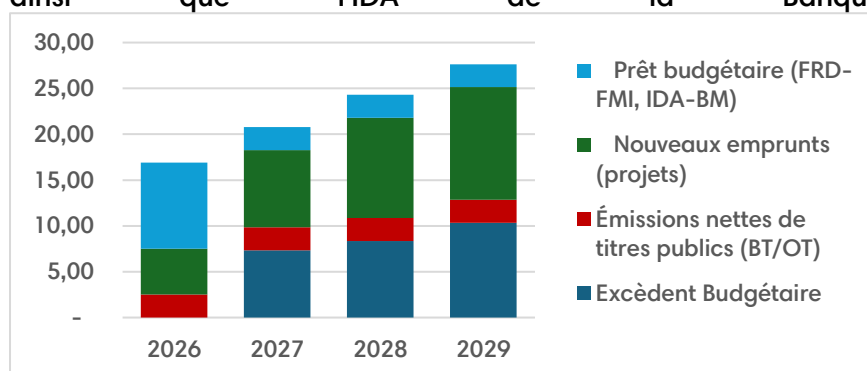


Figure 26 : Ressources de financement de l'État 2026-2029

Les excédents budgétaires projetés à partir de 2027, compris entre 7,35 milliards MRU et 10,35 milliards MRU, permettront au Trésor public de constituer progressivement un important matelas de liquidité. Ce renforcement des réserves de trésorerie améliorera la capacité de l'État à faire face aux chocs économiques, climatiques, géopolitiques ou financiers, tout en consolidant la résilience budgétaire et la soutenabilité des finances publiques.

Dans le cadre de la stratégie de développement du marché domestique des titres publics, les **émissions nettes de Bons et d'Obligations du Trésor** devraient être maintenues à un niveau moyen d'environ 2 milliards MRU par an. Cette politique contribuera à diversifier les sources de financement de l'État, à approfondir le marché financier domestique et à accroître progressivement la part de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique, réduisant ainsi l'exposition aux risques de change.

Les décaissements des **emprunts extérieurs** destinés au financement des projets devraient enregistrer une progression soutenue, passant de 5 milliards MRU en 2026 à 12,28 milliards MRU en 2029, en lien avec la montée en puissance du programme d'investissement public. Enfin, Les **prêts budgétaires** accordés par le FMI (FRD) et l'IDA joueront un rôle déterminant, notamment en 2026, où leur contribution atteindrait 9,39 milliards MRU, dont 4,47 milliards MRU correspondent à des décaissements initialement prévus en 2025 et reportés sur l'exercice 2026. À compter de 2027, ces financements retrouveraient un niveau de croisière d'environ 2,5 milliards MRU par an.

PARTIE III : EXECUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME GLOBAL CDMT-g

Section 1 : Bilan de l'exécution des politiques publiques

III.1.1. Etat d'avancement des principales politiques et programmes

Le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques s'appuie sur deux piliers : les programmes prioritaires du programme présidentiel « Mon Ambition pour la Patrie » — le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott et le Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PPGASLD) — et le portefeuille plus large des marchés publics d'investissement, dont le suivi physico-financier permet d'apprécier le rythme d'exécution de la commande publique.

a. Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (phase I)

Lancé le 20 janvier 2025 pour une durée de 16 mois et doté d'un budget de 5,7 milliards MRU, ce programme affiche au 30 mai 2026 un avancement physique de 94,43 % pour un délai consommé de 100 %, soit un retard calendaire modéré au regard d'un taux d'exécution proche de l'achèvement.

Tableau 19 : Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (phase I)

Indicateur	Valeur
Date de démarrage	20 janvier 2025
Date prévisionnelle d'achèvement	Début juin 2026
Durée du programme	16 mois
Avancement physique	94,43 %
Délai consommé	100%

Source : tableau de bord de suivi au 30/05/2026.

b. Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PPGASLD)

Tableau 20: Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PPGASLD)

Élément	Détail
Période	2025-2027 (30 mois)
Budget global	26,4 milliards MRU
Nombre d'interventions	7 000
Population ciblée	4,9 millions (RGPH 2024)
Wilayas couvertes	11 sur les 15 du pays

Au 31 mai 2026, environ sept mois après son lancement effectif (06/11/2025), le PPGASLD affiche un avancement physique pondéré de 46,67 %, en progression de 5,59 points par rapport au 30 avril 2026, pour une consommation de délai contractuel de 59,52 %. L'écart global de -12,85 points traduit une position d'ensemble maîtrisée. Les composantes Élevage (80,04 %) et Accès à l'eau potable (68,14 %) sont les plus avancées ; l'Électricité, bien qu'à 68,73 % d'avancement, présente déjà un dépassement de délai marqué (150,77 %) du fait de marchés courts arrivés à échéance ; le Désenclavement (25,26 %) demeure le plus en retrait.

Tableau 21 : PPGSLD par composante

Composante	Montant engagé (MRU)	Avanc. Physique (%)	Délai consommé (%)
Jeunesse & Sports	110 872 518	35,58	4,20
Électricité	1 658 099 276	68,73	150,77
Agriculture	1 145 213 348	54,65	60,70
Infrastr. sociales (éduc./santé) - lot 1	4 376 089 159	38,50	33,80
Désenclavement	564 859 836	25,26	41,67
Accès à l'eau potable	1 120 381 987	68,14	99,80
Élevage	89 277 357	80,04	92,38
Infrastr. sociales (éduc./santé) - lot 2	3 319 235 289	38,59	35,40
Sécurité alimentaire	55 175 318	100,00	205,33
TOTAL PPGASLD	12 435 092 140	46,67	59,52

Source : tableau de bord de suivi du PPGASLD, données au 31/05/2026.

c. Portefeuille global des marchés publics d'investissement

Au-delà des programmes présidentiels prioritaires, le portefeuille consolidé des marchés publics d'un coût supérieur ou égal à 80 millions MRU, au 31 mai 2026, 109 marchés actifs répartis entre 15 départements ministériels, pour un montant total engagé de 66,16 milliards MRU. Le taux de décaissement pondéré s'établit à 36,61 % et l'avancement physique pondéré à 52,76 % (+3,37 points sur un mois), pour une consommation moyenne de délai contractuel de 114,94 %.

Tableau 22: Portefeuille global des marchés publics d'investissement

Département	Montant (Mds MRU)	Décaissement (%)	Avanc. physique (%)
Énergie et Pétrole	17,66	60,12	82,88
Hydraulique et Assainissement	15,52	16,07	17,59
Équipement et Transports	13,01	46,06	49,31
Habitat, Urbanisme et Aménagement	7,70	17,39	60,04
Autres départements (11)	12,27	—	—
TOTAL	66,16	36,61	52,76

Source : Annexe 2 - Portefeuille actif des marchés publics ≥ 80 000 000 MRU, données au 31/05/2026.

III.1.2. Réalisations

- ✓ Programme Nouakchott I : réseau électrique et éclairage public modernisés (95 à 100 % d'avancement), quatre lots de rocade et voiries urbaines entièrement achevés, infrastructures sanitaires et scolaires avancées (85 à 100 %), reverdissement urbain réalisé à 100 %.
- ✓ PPGASLD : forages et adductions d'eau potable en avance sur leurs cibles (102 à 122 % de taux de réalisation), 8,04 milliards MRU engagés pour la santé, parcs de vaccination et clôtures agricoles quasi achevés.
- ✓ Portefeuille global : le programme régional BEST (stockage par batteries) et le second câble sous-marin de Nouadhibou progressent au rythme prévu ; la rocade de Nouakchott est livrée à 100 % ; la Sécurité alimentaire, la Zone Franche de Nouadhibou et l'Élevage affichent un avancement physique supérieur à 90 %.

Section 2 : programmes prioritaires et tendance des investissements publics

III.2.1. Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott – phase II

Le Programme de Développement de la Ville de Nouakchott – phase II consolide et complète les acquis du premier programme (phase I), tout en intégrant de nouvelles composantes. Il prévoit notamment la résorption du déficit en infrastructures éducatives, la mise à niveau des infrastructures hospitalières, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, la restructuration du centre-ville de Nouakchott à travers la réalisation de ponts aux principaux points de congestion afin de fluidifier la mobilité urbaine, la réalisation d'études portant sur l'augmentation des capacités d'accueil des grands complexes sportifs, ainsi que

le lancement des travaux d'aménagement des jardins maraîchers et de remblayage des mares d'eau stagnante, en vue de promouvoir un cadre de vie sain et attractif pour les habitants de la capitale.

Ce nouveau programme marque également un changement de paradigme dans certains secteurs, en tenant compte du niveau des déficits restant à combler ainsi que de l'évolution des besoins et des exigences de développement de la ville de Nouakchott.

D'un coût global estimé à 11 589 690 283 MRU, le programme prévoit la réalisation d'un ensemble intégré d'investissements structurants répartis entre plusieurs secteurs prioritaires.

Tableau 23 : Programme de Développement de la Ville de Nouakchott - Phase II : répartition par secteur ministériel et par montant

Composante	Montant estimé (Milliard MRU)	Principales réalisations prévues
1. Éducation	1,08	Construction de 2 lycées, 7 collèges, 18 écoles primaires, 170 salles de classe, 6 jardins d'enfants, 2 internats (250 lits chacun) ; réhabilitation de 5 établissements scolaires, du Centre de l'Autisme du Ksar et du Centre de Formation Professionnelle d'El Mina.
2. Santé	1,14	Construction d'une maternité de niveau III, de 3 centres de dialyse, d'un Centre National des Grands Brûlés et d'un Centre National de Santé Mentale ; création de 5 services d'urgences modernes et renforcement des services de réanimation.
3. Eau potable et assainissement	0,65	Mise en œuvre de 36 actions d'accès à l'eau potable, extension de 379 km de réseaux hydrauliques, extension de 10 km de réseaux d'assainissement et remblayage de 43 mares d'eaux stagnantes.
4. Électricité et éclairage public	1,49	Construction de 41 postes de distribution et 14 postes de répartition, extension et réhabilitation des réseaux électriques (522 km) et installation de 187 km de réseaux d'éclairage public.
5. Ouvrages et voiries	3,80	Construction de 67 km de voiries, connexion de la rocade périphérique, aménagement d'intersections stratégiques, réalisation de 5 ponts et d'espaces publics aménagés.
6. Modernisation urbaine	3,19	Réaménagement du centre-ville, des jardins maraîchers de Sebkha et Dar Naïm, du boulevard Cheikh Zayed, création de places publiques, pavage de trottoirs, construction de 4 aires d'abattage et d'une clinique vétérinaire.
7. Jeunesse et sport	0,24	Construction/réhabilitation de maisons de jeunes, réalisation de 24 terrains de proximité, mise à niveau de stades, études pour un complexe olympique de 25 000 places et construction d'un hippodrome.

III.2.2. Tendance des investissements publics selon les leviers de la SCAPP

Les crédits de paiement programmés au titre de la SCAPP 2016-2030 traduisent une orientation budgétaire privilégiant le financement des investissements structurants et des priorités nationales. Les engagements totaux (CE) pour 2027 s'élèvent à 183,73 milliards MRU, tandis que les crédits de paiement augmenteraient progressivement de 52,91 milliards MRU en 2027 à 61,02 milliards MRU en 2028, puis à 69,81 milliards MRU en 2029, soit une progression cumulée de 31,9 % sur la période.

Le levier « Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive » concentre l'essentiel des ressources, avec des engagements de 98,25 milliards MRU, représentant 53,5 % du total des engagements. Les crédits de paiement passeraient de 25,55 milliards MRU en 2027 à 39,10 milliards MRU en 2029, soit une hausse de 53,0 %. Cette évolution traduit la priorité accordée au financement des infrastructures économiques, de l'énergie, des transports, de l'agriculture, de la pêche et des autres secteurs productifs destinés à soutenir la croissance économique.

Le levier « Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base » mobiliserait 40,31 milliards MRU d'engagements, soit près de 22 % du total. Les crédits de paiement diminueraient de 15,22 milliards MRU en 2027 à 12,20 milliards MRU en 2028, avant de connaître une légère reprise à 12,89 milliards MRU en 2029. Cette évolution s'explique principalement par le calendrier d'exécution des projets sociaux, caractérisé par un niveau élevé de décaissements au démarrage de la programmation.

Le levier « Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions » bénéficierait de 45,18 milliards MRU d'engagements, soit 24,6 % du total. Les crédits de paiement progresseraient régulièrement de 12,14 milliards MRU en 2027 à 17,82 milliards MRU en 2029, représentant une augmentation de 46,8 %. Cette dynamique reflète la montée en puissance des réformes institutionnelles, de la modernisation de l'administration publique, de la digitalisation des services, ainsi que des actions visant à renforcer la gouvernance économique, financière et territoriale.

Dans l'ensemble, la répartition des crédits de paiement traduit une programmation cohérente avec les priorités de la SCAPP. Elle met l'accent sur les investissements favorisant une croissance inclusive, tout en poursuivant les efforts en faveur du développement du capital humain et du renforcement de la gouvernance, conformément aux objectifs de transformation économique et sociale du pays.

Tableau 24 : Tableau récapitulatif — Investissements publics par levier SCAPP (2027-2029)

Libellé Levier SCAPP	CE 2027 en milliard MRU	CP 2027 en milliard MRU	CP 2028 en milliard MRU	CP 2029 en milliard MRU
PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	98,25	25,55	33,60	39,10
DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN ET L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	40,31	15,22	12,20	12,89
RENFORCER LA GOUVERNANCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS	45,18	12,14	15,22	17,82
Total général	183,73	52,91	61,02	69,81

III.2.3. Répartition sectorielle du budget de l'investissement

Le tableau ci-après présente la répartition agrégée du budget d'investissement par grand secteur. Six secteurs structurent cette programmation : le Développement Rural, le Développement Industriel, l'Aménagement du Territoire, les Ressources Humaines, le Développement Institutionnel, et les Projets multisectoriels.

La structure de la programmation sectorielle met en évidence trois grandes priorités d'investissement de l'État pour la période 2027-2029 :

L'infrastructure comme levier de développement : L'Aménagement du Territoire 29,8 % des CE et les Projets multisectoriels 23,4 % concentrent à eux deux plus de la moitié du budget d'investissement. Les infrastructures routières 23,7 Mrd MRU, l'habitat/urbanisme/transport 20,2 Mrd MRU et les projets transversaux dominent l'effort budgétaire, traduisant une stratégie d'accélération du désenclavement et de l'aménagement du territoire.

Le développement rural comme socle de la sécurité alimentaire : Avec 29,3 Mrd MRU (16,0 % du total), le secteur rural bénéficie d'une enveloppe substantielle portée par l'agriculture (11,3 Mrd MRU) et l'hydraulique villageoise-pastorale (10,8 Mrd MRU). Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire et de résilience des communautés rurales.

L'investissement dans le capital humain : Les Ressources Humaines (10,9 % des CE) mobilisent 20,1 Mrd MRU, prioritairement orientés vers la santé et l'action sociale (10,4 Mrd MRU) et l'éducation (6,2 Mrd MRU).

Tableau 25 : Répartition du budget d'investissement par secteur (2027-2029, en milliards MRU)

Secteur	Crédits d'Engagement (MRD MRU)		Crédits de Paiement (MRD MRU)			
	CE 2027	% Total	CP 2027	CP 2028	CP 2029	Var. 27-29
Développement Rural	29.3	16.0%	8.9	9.7	10.8	+21.8%
Développement Industriel	20.7	11.3%	5.8	7.0	8.0	+39.2%
Aménagement du Territoire	54.8	29.8%	13.3	19.2	22.3	+67.3%
Ressources Humaines	20.1	10.9%	9.3	5.7	5.1	-45.5%
Développement Institutionnel	15.7	8.6%	5.1	5.2	5.4	+4.3%
Projets multisectoriels	43.0	23.4%	10.5	14.3	18.3	+74.3%
TOTAL	183.7	100%	52.9	61.0	69.8	+32.0%

Source : ministère des Affaires Economiques et du Développement

Section 3 : Comparaison entre CDMT-g 2026-2028 et CDMT-g 2027-2029

En comparant la programmation budgétaire de la période 2027-2029 à celle de 2026-2028, les principales évolutions suivantes se dégagent :

- Traitements et Salaires

Les prévisions de la masse salariale dans le CDMT-g 2027-2029 sont systématiquement supérieures à celles du CDMT-g 2026-2028, avec des écarts en nette progression d'une année à l'autre : +2,81 % en 2026, +8,16 % en 2027 et +9,78 % en 2028. Cette montée en puissance traduit la volonté du gouvernement d'accompagner les besoins croissants en ressources humaines, notamment les secteurs prioritaires, l'éducation et la santé en cohérence avec les engagements politiques et les objectifs de développement du capital humain.

- Acquisition des biens et services

Les dépenses en biens et services font l'objet d'une revalorisation progressive d'une programmation à l'autre : l'écart, quasi nul en 2026 (+0,57 %), s'amplifie sensiblement pour atteindre +7,55 % en 2027 puis +10,00 % en 2028. Cette tendance ascendante témoigne de la prise en compte de charges de fonctionnement croissantes liées à l'évolution de l'inflation sur la période.

- Subventions et transferts

Cet agrégat enregistre la révision à la hausse la plus marquée, particulièrement prononcée en 2026 (+90,07 %), avant une décélération à +24,44 % en 2027 puis +16,29 % en 2028. Ce relèvement significatif, qui porte l'enveloppe 2026 de 13,50 à 25,66 Mds MRU, s'explique en grande partie par des mesures exceptionnelles adoptées par les pouvoirs publics pour faire face à la conjoncture actuelle. Dans un contexte marqué par les tensions de l'économie mondiale et la volatilité persistante des marchés internationaux, l'État a renforcé significativement ses dispositifs de soutien afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages et la stabilité sociale. Cette hausse traduit notamment l'effort consenti au titre de la restructuration des prix des hydrocarbures, dont le réajustement a nécessité un accompagnement budgétaire accru pour en atténuer l'impact sur les populations et sur les secteurs économiques les plus exposés. La décélération progressive des écarts observée sur les années suivantes suggère que ces mesures revêtent un caractère largement conjoncturel, appelé à se résorber à mesure que la situation se normalise, dans le souci de préserver la soutenabilité des finances publiques à moyen terme.

- Investissement

Contrairement aux autres agrégats, l'investissement affiche une évolution plus mesurée, marquée par un léger repli en 2026 (-2,92 %), suivi d'un quasi-maintien en 2027 (+0,33 %) et d'une légère reprise en 2028 (+1,60 %). En volume, les enveloppes demeurent élevées, l'investissement du CDMT-g 2027-2029 passant de 57,98 Mds MRU en 2026 à 83,55 Mds MRU en 2029. Cette quasi-stabilité des prévisions traduit un réajustement réaliste des capacités d'exécution des projets, dans un contexte de gestion plus rigoureuse des finances publiques.

Tableau 26: Comparaison entre CDMT-g 2026-2028 et CDMT-g 2027-2029 en Mds MRU

	Partie	2026	2027	2028	2029
CDMT-g 2026-2028	Traitements et Salaires	30,64	32,71	34,18	—
	Acquisition biens et services	12,26	12,90	12,90	—
	Subventions et transferts	13,50	13,00	12,90	—
	Investissement	59,72	65,88	73,48	—
CDMT-g 2027-2029	Traitements et Salaires	31,50	35,38	37,52	39,63
	Acquisition biens et services	12,33	13,87	14,19	14,29
	Subventions et transferts	25,66	16,18	15,00	15,12
	Investissement	57,98	66,10	74,66	83,55
Évolution	Traitements et Salaires	+2,81 %	+8,16 %	+9,78 %	—
	Acquisition biens et services	+0,57 %	+7,55 %	+10,00 %	—
	Subventions et transferts	+90,07 %	+24,44 %	+16,29 %	—
	Investissement	-2,92 %	+0,33 %	+1,60 %	—

Section 4 : Cadre des dépenses à moyen terme global CDMT-g

Tableau 27 : CDMT-g

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	Total	19 500 000	449 896 287	462 351 451	474 763 134
	Dépenses de personnel		131 400 327	139 358 653	147 169 880
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		224 841 922	229 338 761	233 925 536
	Subventions et transferts courants		684 038	684 038	697 718
	Dépenses d'investissement	19 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000
	Autres dépenses		86 470 000	86 470 000	86 470 000
MINISTÈRE SECURÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	Total		107 208 653	110 249 185	113 297 301
	Dépenses de personnel		22 836 119	24 219 200	25 576 717
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		82 872 534	84 529 984	86 220 584
	Subventions et transferts courants				
	Autres dépenses		1 500 000	1 500 000	1 500 000
PREMIER MINISTÈRE	Total	90 000 000	721 076 389	736 974 509	758 482 050
	Dépenses de personnel		205 782 936	218 246 281	230 479 257
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		171 738 720	175 173 494	178 676 964
	Subventions et transferts courants		288 554 734	288 554 734	294 325 829
	Dépenses d'investissement	90 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
	Autres dépenses		25 000 000	25 000 000	25 000 000
ASSEMBLÉE NATIONALE	Total		534 544 713	545 235 607	556 140 319
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		534 544 713	545 235 607	556 140 319

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
CONSEIL CONSTITUTIONNEL	Total		23 612 752	24 085 007	24 566 707
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		23 612 752	24 085 007	24 566 707
COUR DES COMPTES	Total	36 000 000	137 766 653	143 638 384	149 547 405
	Dépenses de personnel		88 094 124	93 429 588	98 666 433
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		26 813 352	27 349 619	27 896 611
	Subventions et transferts courants		6 259 177	6 259 177	6 384 360
	Dépenses d'investissement	36 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
	Autres dépenses		4 600 000	4 600 000	4 600 000
MINISTÈRE DU SECURARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT	Total	626 000 000	856 638 671	872 743 783	891 140 292
	Dépenses de personnel		81 262 110	86 183 790	91 014 499
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		559 171 620	570 355 053	581 762 154
	Subventions et transferts courants		7 934 940	7 934 940	8 093 639
	Dépenses d'investissement	626 000 000	208 000 000	208 000 000	210 000 000
	Autres dépenses		270 000	270 000	270 000
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES AFFAIRES DES RETRAITS ET DES ENFANTS DE MARTYRS	Total	14 890 000 000	13 728 196 550	14 135 552 309
Dépenses de personnel			6 429 490 548	6 818 895 834	7 201 103 446
Dépenses d'acquisition de biens et de services			897 523 644	915 474 117	933 783 599
Subventions et transferts courants			1 464 617 965	1 464 617 965	1 493 910 325
Dépenses d'investissement		14 890 000 000	4 925 000 000	4 925 000 000	5 040 000 000
Autres dépenses			11 564 393	11 564 393	11 564 393
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION AFRICAINES ET DES MAURITANIENS DE L'EXTÉRIEUR		Total	190 000 000	1 954 739 467	2 028 156 219
	Dépenses de personnel		911 402 612	966 602 164	1 020 781 420
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		810 860 009	827 077 209	843 618 753
	Subventions et transferts courants		169 776 846	169 776 846	173 172 383
	Dépenses d'investissement	190 000 000	62 000 000	64 000 000	64 000 000
	Autres dépenses		700 000	700 000	700 000

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DU SERVICE CIVIQUE	Total	3 889 562 491	2 124 501 104	1 475 240 472	1 493 373 082
	Dépenses de personnel		201 330 168	213 523 829	225 492 106
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		189 785 331	193 581 038	197 452 658
	Subventions et transferts courants		114 635 605	114 635 605	116 928 317
	Dépenses d'investissement	3 138 750 000	1 231 750 000	953 500 000	953 500 000
	Projets sur dons	750 812 491	387 000 000	-	-
HAUT CONSEIL DE LA FATWA ET DES RECOURS GRACIEUX	Total		28 285 480	28 851 190	29 428 214
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		28 285 480	28 851 190	29 428 214
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Total	468 816 000	1 112 359 425	1 057 922 623	1 074 601 486
	Dépenses de personnel		510 280 077	541 185 444	571 519 562
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		369 141 605	376 524 437	384 054 926
	Subventions et transferts courants		15 712 743	15 712 743	16 026 998
	Dépenses d'investissement	294 225 000	88 225 000	103 000 000	103 000 000
	Projets sur dons	174 591 000	129 000 000	21 500 000	-
MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	Total	1 080 000 000	1 110 759 545	1 156 940 129	1 251 092 651
	Dépenses de personnel		338 219 381	358 703 805	378 809 601
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		284 807 965	290 504 124	296 314 207
	Subventions et transferts courants		161 832 199	161 832 199	165 068 843
	Dépenses d'investissement	1 080 000 000	325 000 000	345 000 000	410 000 000
	Autres dépenses		900 000	900 000	900 000

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DU TOURISME	Total	307 000 000	506 501 365	525 550 943	539 642 910
	Dépenses de personnel		148 580 914	157 579 791	166 412 335
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		102 535 076	104 585 777	106 677 493
	Subventions et transferts courants		158 385 375	158 385 375	161 553 082
	Dépenses d'investissement	307 000 000	97 000 000	105 000 000	105 000 000
MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES	Total	2 281 995 459	1 456 971 463	1 305 424 978	1 331 121 698
	Dépenses de personnel		240 310 970	254 865 523	269 151 053
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		174 948 123	178 447 086	182 016 028
	Subventions et transferts courants		392 112 370	392 112 370	399 954 617
	Dépenses d'investissement	1 429 000 000	469 000 000	480 000 000	480 000 000
	Projets sur dons	852 995 459	180 600 000	-	-
MINISTÈRE DES DOMAINES, DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT ET DE LA RÉFORME FONCIÈRE	Total	63 000 000	246 808 126	255 043 087	263 229 074
	Dépenses de personnel		91 673 926	97 226 203	102 675 852
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		134 134 200	136 816 884	139 553 222
	Dépenses d'investissement	63 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	Total	39 248 230 568	9 108 507 908	10 129 419 421	11 999 619 527
	Dépenses de personnel		88 184 747	93 525 700	98 767 932
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		55 660 714	56 773 928	57 909 406
	Subventions et transferts courants		91 119 793	91 119 793	92 942 188
	Dépenses d'investissement	26 778 542 654	7 428 542 654	8 300 000 000	11 050 000 000
	Projets sur prêts	12 136 411 767	1 316 000 000	1 588 000 000	700 000 000
	Projets sur dons	333 276 146	129 000 000	-	-

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	Total	23 788 245 740	6 963 989 937	7 676 740 682	8 070 850 891
	Dépenses de personnel		185 375 954	196 603 341	207 623 203
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		408 296 504	416 462 434	424 791 683
	Subventions et transferts courants		263 054 907	263 054 907	268 316 006
	Dépenses d'investissement	16 068 510 000	4 896 770 000	5 270 870 000	5 900 870 000
	Projets sur prêts	5 891 304 067	707 492 571	908 000 000	1 108 000 000
	Projets sur dons	1 828 431 673	503 000 000	621 750 000	161 250 000
COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	Total		43 357 222	44 224 366	45 108 853
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		43 357 222	44 224 366	45 108 853
RÉGIONS	Total	725 930 000	446 820 000	452 610 800	457 064 016
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		206 040 000	210 160 800	214 364 016
	Dépenses d'investissement	725 930 000	240 780 000	242 450 000	242 700 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RÉFORME DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT	Total	1 270 000 000	12 006 447 612	12 809 804 381	13 493 298 959
	Dépenses de personnel		10 893 204 393	11 552 956 724	12 200 514 349
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		680 221 893	693 826 331	707 702 858
	Subventions et transferts courants		103 021 326	103 021 326	105 081 753
	Dépenses d'investissement	1 270 000 000	330 000 000	460 000 000	480 000 000
MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE	Total	4 466 887 409	1 537 972 092	1 327 908 678	1 369 878 640
	Dépenses de personnel		93 835 889	99 519 106	105 097 276
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		178 668 486	182 241 855	185 886 692
	Subventions et transferts courants		227 347 717	227 347 717	231 894 672
	Dépenses d'investissement	2 004 920 000	651 120 000	674 800 000	679 000 000
	Projets sur prêts	1 801 723 197	192 000 000	144 000 000	168 000 000
	Projets sur dons	660 244 212	195 000 000	-	-

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE	Total	1 100 000 000	578 760 214	585 779 030	643 200 910
	Dépenses de personnel		70 781 241	75 068 142	79 275 805
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		136 595 717	139 327 632	142 114 184
	Subventions et transferts courants		21 383 256	21 383 256	21 810 921
	Dépenses d'investissement	1 100 000 000	350 000 000	350 000 000	400 000 000
MINISTÈRE DÉLÈGUE AUPRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA PROMOTION DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL, CHARGE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	Total	-	24 528 622	24 999 791	25 499 786
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		23 558 412	24 029 580	24 510 171
	Subventions et transferts courants		970 211	970 211	989 615
COUR SUPRÊME	Total	38 000 000	106 717 646	112 419 847	117 054 761
	Dépenses de personnel		69 217 646	73 409 847	77 524 561
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		25 500 000	26 010 000	26 530 200
	Dépenses d'investissement	38 000 000	12 000 000	13 000 000	13 000 000
HAUTE COUR DE JUSTICE	Total		23 523 368	23 993 835	24 473 712
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		23 523 368	23 993 835	24 473 712
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	Total	1 823 138 990	1 108 889 243	961 692 215	839 538 077
	Dépenses de personnel		200 969 691	213 141 520	225 088 368
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		29 057 177	29 638 320	30 231 086
	Subventions et transferts courants		145 312 375	145 312 375	148 218 623
	Dépenses d'investissement	1 010 000 000	310 000 000	350 000 000	350 000 000
	Projets sur dons	813 138 990	423 550 000	223 600 000	86 000 000

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	Total	4 151 428 942	953 000 210	957 681 540	635 942 260
	Dépenses de personnel		110 294 795	116 974 854	123 531 441
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		100 063 534	102 064 805	104 106 101
	Subventions et transferts courants		8 141 881	8 141 881	8 304 718
	Dépenses d'investissement	1 119 000 000	330 500 000	388 500 000	400 000 000
	Projets sur prêts	3 032 428 942	404 000 000	342 000 000	-
CONSEIL DU PRIX CHINGUITT I	Total		20 502 000	20 912 040	21 330 281
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		20 502 000	20 912 040	21 330 281
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	Total	919 000 000	1 636 313 491	1 714 397 422	1 768 201 049
	Dépenses de personnel		676 758 892	717 747 130	757 977 751
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		104 784 616	106 880 309	109 017 915
	Subventions et transferts courants		571 769 983	571 769 983	583 205 383
	Dépenses d'investissement	919 000 000	283 000 000	318 000 000	318 000 000
MINISTÈRE DES AFFAIRES ISLAMIQUES ET DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINAL	Total	233 500 000	1 192 167 939	1 236 603 140	1 273 280 391
	Dépenses de personnel		356 618 068	378 216 819	399 416 343
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		141 822 524	144 658 974	147 552 154
	Subventions et transferts courants		629 227 347	629 227 347	641 811 894
	Dépenses d'investissement	233 500 000	64 500 000	84 500 000	84 500 000
	Total	412 000 000	2 303 884 315	2 386 077 872	2 471 630 643
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Dépenses de personnel		931 907 556	988 349 000	1 043 747 194
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		637 605 632	650 357 745	663 364 900
	Subventions et transferts courants		607 371 127	607 371 127	619 518 549
	Dépenses d'investissement	412 000 000	127 000 000	140 000 000	145 000 000
	Total				

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
HAUTE AUTORITÉ POUR LA PRESSE ET L'AUDIOVISUEL	Total		35 700 000	36 026 483	36 747 013
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		16 324 169	16 650 652	16 983 665
	Subventions et transferts courants		19 375 831	19 375 831	19 763 348
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	Total	15 370 694 078	9 644 982 227	10 892 547 811	10 988 113 509
	Dépenses de personnel		4 017 898 165	4 261 244 161	4 500 092 208
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		783 521 027	799 191 448	815 175 277
	Subventions et transferts courants		1 552 524 445	1 552 524 445	1 583 574 934
	Dépenses d'investissement	7 511 423 270	2 091 636 090	2 597 818 590	2 821 968 590
	Projets sur prêts	4 388 237 729	526 902 500	733 202 500	818 602 500
	Projets sur dons	3 471 033 079	672 500 000	948 566 667	448 700 000
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL	Total	120 000 000	260 318 818	269 296 608	278 385 077
	Dépenses de personnel		117 760 485	124 892 708	131 893 099
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		92 278 365	94 123 932	96 006 411
	Subventions et transferts courants		10 279 968	10 279 968	10 485 567
	Dépenses d'investissement	120 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
MINISTÈRE DES FINANCES	Total	2 371 000 000	2 141 507 533	2 100 482 351	2 184 627 652
	Dépenses de personnel		1 302 716 574	1 381 616 250	1 459 057 563
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		303 757 080	309 832 222	316 028 866
	Subventions et transferts courants		25 367 211	25 367 211	25 874 556
	Dépenses d'investissement	231 000 000	81 000 000	75 000 000	75 000 000
	Projets sur prêts	2 140 000 000	428 666 667	308 666 667	308 666 667

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Total		44 857 052	47 277 312	49 658 463
	Dépenses de personnel		37 547 158	39 821 220	42 053 249
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		7 309 894	7 456 092	7 605 214
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE LA PROMOTION DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Total	6 812 412 932	7 785 944 549	8 154 230 349	8 457 420 832
	Dépenses de personnel		3 487 943 573	3 699 192 607	3 906 536 964
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		1 400 776 392	1 428 791 920	1 457 367 758
	Subventions et transferts courants		863 514 394	863 514 394	880 784 682
	Dépenses d'investissement	5 278 450 190	1 648 450 190	1 790 000 000	1 840 000 000
	Projets sur dons	1 533 962 742	230 600 000	218 071 429	218 071 429
	Autres dépenses		154 660 000	154 660 000	154 660 000
MINISTÈRE DE L' HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Total	18 722 600 000	6 204 508 749	6 372 091 584	6 981 542 435
	Dépenses de personnel		101 714 379	107 874 761	113 921 276
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		101 122 646	103 145 099	105 208 001
	Subventions et transferts courants		67 071 724	67 071 724	68 413 158
	Dépenses d'investissement	18 722 600 000	5 934 600 000	6 094 000 000	6 694 000 000
MINISTÈRE DE L' HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	Total	46 658 216 506	8 387 483 617	10 144 219 770	12 400 920 619
	Dépenses de personnel		131 879 391	139 866 731	147 706 436
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		72 898 924	74 356 902	75 844 040
	Subventions et transferts courants		90 283 636	90 283 636	92 089 309
	Dépenses d'investissement	17 768 125 000	4 985 325 000	6 234 550 000	6 548 250 000
	Projets sur prêts	21 623 036 409	2 408 000 000	3 503 100 000	5 452 030 833
	Projets sur dons	7 267 055 097	699 096 667	102 062 500	85 000 000

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	Total	396 000 000	1 177 339 106	1 204 199 082	1 181 705 296
	Dépenses de personnel		252 839 195	268 152 527	283 182 810
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		327 332 222	333 878 866	340 556 444
	Subventions et transferts courants		477 417 689	477 417 689	486 966 043
	Dépenses d'investissement	196 000 000	62 000 000	67 000 000	67 000 000
	Projets sur dons	200 000 000	53 750 000	53 750 000	-
	Autres dépenses		4 000 000	4 000 000	4 000 000
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURBLE	Total	4 797 999 262	1 211 135 195	1 261 363 840	1 374 534 215
	Dépenses de personnel		196 546 502	208 450 439	220 134 346
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		136 235 450	138 960 159	141 739 363
	Subventions et transferts courants		80 363 250	80 363 250	81 970 515
	Dépenses d'investissement	800 700 000	354 100 000	223 800 000	222 800 000
	Projets sur prêts	2 291 377 653	106 000 000	356 000 000	456 000 000
	Projets sur dons	1 705 921 609	337 889 992	253 789 992	251 889 992
COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, A L'ACTION HUMANITAIRE ET AUX RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	Total	442 600 000	267 874 063	318 889 029	328 861 490
	Dépenses de personnel		99 874 696	105 923 657	111 860 810
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		48 300 288	49 266 294	50 251 620
	Subventions et transferts courants		2 499 079	2 499 079	2 549 060
	Dépenses d'investissement	442 600 000	117 200 000	161 200 000	164 200 000

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT	Total	16 220 544 235	3 509 565 897	3 337 691 169	1 808 970 537
	Dépenses de personnel		197 598 962	209 566 642	221 313 113
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		174 421 299	177 909 725	181 467 920
	Subventions et transferts courants		137 060 105	137 060 105	139 801 307
	Dépenses d'investissement	1 627 602 000	501 826 000	600 926 000	524 850 000
	Projets sur prêts	10 421 722 828	1 755 897 500	2 042 800 000	584 800 000
	Projets sur dons	4 171 219 407	742 762 030	169 428 697	156 738 197
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	Total	22 132 800 948	8 509 564 075	10 133 866 820	12 929 175 793
	Dépenses de personnel		33 244 299	35 257 756	37 233 998
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		409 589 399	417 781 187	426 136 810
	Subventions et transferts courants		3 441 230 377	3 441 230 377	3 510 054 985
	Dépenses d'investissement	15 316 500 000	3 959 500 000	5 137 000 000	6 220 000 000
	Projets sur prêts	6 630 300 948	580 000 000	1 016 597 500	2 682 000 000
	Projets sur dons	186 000 000	86 000 000	86 000 000	53 750 000
TAAZOUR	Total	20 245 000 000	7 092 464 458	7 556 692 265	8 055 231 017
	Dépenses de personnel		188 438 909	199 851 805	211 053 748
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		140 745 549	143 560 460	146 431 669
	Subventions et transferts courants		473 280 000	473 280 000	482 745 600
	Dépenses d'investissement	20 245 000 000	6 290 000 000	6 740 000 000	7 215 000 000
AUTORITÉ DE MARCHÉS FINANCIERS	Total	-	25 929 137	26 696 450	27 714 779
	Dépenses de personnel		12 669 137	13 436 450	14 189 579
	Subventions et transferts courants		13 260 000	13 260 000	13 525 200

Titre	Catégorie des dépenses	CE-2027	CP-2027	CP-2028	CP-2029
AUTORITÉ NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Total	-	4 080 000	4 080 000	4 161 600
	Subventions et transferts courants		4 080 000	4 080 000	4 161 600
AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS	Total		56 100 000	57 222 000	58 366 440
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		56 100 000	57 222 000	58 366 440
Caisse de Retraite	Total		1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
	Subventions et transferts courants		1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
Charge de la dette publique	Total		4 900 000 000	5 140 000 000	5 270 000 000
	Charge de la dette publique		4 900 000 000	5 140 000 000	5 270 000 000
DÉPENSES COMMUNES	Total		15 055 949 954	17 475 749 159	20 079 623 677
	Dépenses de personnel		2 122 754 330	2 251 320 000	2 377 509 292
	Dépenses d'acquisition de biens et de services		2 372 973 625	2 457 778 285	2 321 008 984
	Subventions et transferts courants		2 289 115 911	1 114 488 229	910 912 158
	Dépenses d'investissement	21 629 939 341	4 340 653 894	7 409 971 628	9 879 313 819
	Crédits non ventilés		3 930 452 194	4 242 191 018	4 590 879 422

Il convient de noter que les montants arrêtés dans le tableau du Cadre de Dépenses à Moyen Terme global (CDMT-g) concernent seulement le budget général de l'État.

ANNEXES

ANNEXE A : Cadrage macroéconomique à moyen terme 2026-2029

Tableau 28 : Cadrage macroéconomique 2026-2029

Production et prix (Taux de croissance en %)	2 026	2 027	2 028	2 029
PIB réel	5,5	5,0	4,2	3,6
PIB extractif	15,64	12,79	3,11	2,23
Consommation finale	<i>6,7</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>2,9</i>
Formation brute de capital fixe	5,60	6,39	5,70	5,01
Exportations	7,80	7,55	4,61	4,14
Importations	7,80	5,72	4,87	4,35
Inflation de l'IPC (moyenne)	7,48	3,26	3,51	3,63
Inflation de l'IPC (Fin de période)	5,37	3,38	3,57	3,65
Déflateur du PIB (moyen)	15,66	2,28	3,73	3,44
Déflateur du PIB non extractif (moyen)	8,68	3,32	3,59	3,72
PIB nominal et revenu national, [Unités : MILLIARDS MRU, prix courants]				
Secteur primaire	99,64	104,37	109,54	115,31
Taux de croissance	7,5%	4,7%	5,0%	5,3%
Agriculture, exploitation forestière et forestière	25,25	26,93	29,00	31,22
Taux de croissance	9,6%	6,6%	7,7%	7,7%
Élevage et chasse	51,08	53,12	55,25	57,51
Taux de croissance	4,9%	4,0%	4,0%	4,1%
Pêche	23,31	24,32	25,30	26,57
Taux de croissance	11,1%	4,3%	4,0%	5,0%
Secteur secondaire	200,36	214,98	232,42	248,28
Taux de croissance	37,1%	7,3%	8,1%	6,8%
Activités extractives	145,58	155,89	168,41	178,27
Taux de croissance	55,5%	7,1%	8,0%	5,9%
Fer	22,88	25,84	28,02	28,45
Taux de croissance	-1,5%	12,9%	8,4%	1,5%
Or et cuivre	86,04	90,49	103,68	113,29
Taux de croissance	62,4%	5,2%	14,6%	9,3%
Volume	6,88	6,82	7,64	8,26
Extraction de produits pétroliers et gaziers	26,67	28,71	24,93	24,10
Taux de croissance	262%	8%	-13%	-3%
Volume	12,49	15,23	14,35	14,30
Autres	9,98	10,85	11,78	12,43

Production et prix (Taux de croissance en %)	2 026	2 027	2 028	2 029
Taux de croissance	-0,7%	8,8%	8,6%	5,5%
Volume	6,18	6,63	7,09	7,37
Fabrication	32,65	34,84	37,39	40,73
Taux de croissance	-1,3%	6,7%	7,3%	8,9%
Bâtiments et travaux publics	22,13	24,25	26,62	29,28
Taux de croissance	13,5%	9,5%	9,8%	10,0%
Secteur tertiaire	214,58	230,89	249,84	269,51
Taux de croissance	9,0%	7,6%	8,2%	7,9%
Transport	12,96	13,86	14,85	15,95
Taux de croissance	-19,4%	7,0%	7,2%	7,4%
Information et communication	18,48	19,58	20,69	21,89
Taux de croissance	63,9%	6,0%	5,6%	5,8%
Commerce	42,54	46,06	50,36	55,02
Taux de croissance	-3,2%	8,3%	9,3%	9,3%
Autres services	98,39	106,25	115,55	124,68
Taux de croissance	8,7%	8,0%	8,8%	7,9%
Administration publique	42,20	45,14	48,39	51,96
Taux de croissance	20,4%	7,0%	7,2%	7,4%
= Valeur ajoutée totale	514,58	550,24	591,80	633,10
en plus : impôts moins subventions	44,96	50,69	57,33	63,26
Extractive	12,72	14,36	16,32	17,81
Non extractif	32,24	36,33	41,02	45,45
= PIB (milliard MRU)	559,54	600,93	649,14	696,36
Taux de croissance	18,4%	7,4%	8,0%	7,3%
PIB nominal non extractif (milliard MRU)	413,96	445,03	480,73	518,09
Taux de croissance	9,3%	7,5%	8,0%	7,8%
Dépenses réelles, Unités : MILLIARDS MRU, prix constants				
Consommation	242,0	249,9	258,3	265,9
<i>Taux de croissance</i>	<i>6,7%</i>	<i>3,3%</i>	<i>3,4%</i>	<i>2,9%</i>
Consommation privée, réelle	190,3	198,4	206,8	214,7
<i>Taux de croissance</i>	<i>6,8%</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,2%</i>	<i>3,8%</i>
Public	51,8	51,5	51,5	51,2
<i>Taux de croissance</i>	<i>6,6%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,6%</i>
Formation brute de capital	185,6	197,7	208,9	219,6
<i>Taux de croissance</i>	<i>5,1%</i>	<i>6,5%</i>	<i>5,7%</i>	<i>5,1%</i>
Privé	137,9	146,0	153,2	159,8
<i>Taux de croissance</i>	<i>2,7%</i>	<i>5,9%</i>	<i>4,9%</i>	<i>4,3%</i>
Public	47,8	51,6	55,7	59,8
<i>Taux de croissance</i>	<i>12,6%</i>	<i>8,1%</i>	<i>8,0%</i>	<i>7,3%</i>
Exportations de biens et services	119,6	128,6	134,5	140,1

Production et prix (Taux de croissance en %)	2 026	2 027	2 028	2 029
<i>Taux de croissance</i>	7,8%	7,5%	4,6%	4,1%
Exportations extractives de biens et services	35,6	40,1	41,4	42,3
<i>Taux de croissance</i>	15,6%	12,8%	3,1%	2,2%
Exportation de produits pétroliers et gaziers	12,5	15,2	14,4	14,3
<i>Taux de croissance</i>	50,4%	22,0%	-5,8%	-0,3%
Fer	10,0	11,5	12,3	12,4
<i>Taux de croissance</i>	5,4%	14,2%	7,3%	0,5%
Or et cuivre	6,9	6,8	7,6	8,3
<i>Taux de croissance</i>	1,6%	-0,9%	12,0%	8,2%
Autres activités extractives	6,2	6,6	7,1	7,4
<i>Taux de croissance</i>	0,0%	7,2%	7,0%	4,0%
Exportations non extractives de biens et services	84,0	88,4	93,1	97,8
<i>Taux de croissance</i>	4,8%	5,3%	5,3%	5,0%
Importations de B&S, vraies	220,6	233,3	244,6	255,3
<i>Taux de croissance</i>	7,8%	5,7%	4,9%	4,3%
Divergence statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB réel (milliard MRU)	326,6	342,9	357,1	370,3
<i>Taux de croissance</i>	5,5%	5,0%	4,2%	3,7%

ANNEXE B : Cadrage Budgétaire à moyen terme 2026-2029

Tableau 29 : Annexe B CBMT 2027-2029

Libellé	CBMT 2027-2029			
	Prévisions 2026	2027	2028	2029
Recettes totales et dons	139,42	153,14	165,10	179,29
Recettes non pétrolières et dons	136,40	149,50	161,42	175,59
Recettes non pétrolières hors dons	130,32	144,73	158,73	174,13
Recettes fiscales	93,72	104,18	115,52	127,22
Impôts sur les revenus et les bénéfiques	34,59	39,15	44,08	48,28
BIC/BNC/IMF/IS/IBAPP/ RETENUES ET RECETTES GTA	13,52	15,76	16,90	18,26
dont: extractives	6,88	9,70	10,39	11,22
IMF douanes	5,21	5,81	7,73	8,50
dont: extractives	0,25	0,27	0,35	0,37
ITS	10,18	11,50	12,38	13,29
IRCM	4,46	4,78	5,66	6,71
dont: extractives	3,58	3,83	4,64	5,61
Régime simplifié d'imposition (RSI)	1,22	1,31	1,42	1,53
Taxe sur les biens et services	39,84	43,61	47,80	53,00
TVA intérieure	8,43	9,06	9,88	11,71
TVA sur les importations	18,47	20,66	22,91	25,25
Taxe unique SNIM /TPS-TOF	3,30	3,54	3,83	4,09
dont: extractives	1,62	1,74	1,88	1,98
Taxe sur les produits pétroliers	2,22	2,39	2,58	2,78
Contribution climat	4,04	4,33	4,67	4,95
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,06	1,14	1,23	1,32
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport...)	2,32	2,49	2,69	2,90
Taxes sur le commerce international	15,49	17,33	19,22	21,18
Importations (Droit de douane)	13,72	15,35	17,03	18,76
Taxe statistique	1,77	1,98	2,20	2,42

Autres recettes fiscales	3,80	4,08	4,41	4,75
Droits de timbres	0,91	0,97	1,02	1,07
Impôts sur la propriété	1,89	2,15	2,31	2,49
Autres recettes fiscales CAS	1,00	0,97	1,09	1,19
Recettes non-fiscales	36,60	40,55	43,21	46,91
Recettes de pêche	10,00	10,10	10,27	10,56
Recettes minières	7,11	10,17	10,86	12,30
Dividendes et redevances entreprises publiques	7,88	7,49	8,16	8,94
SNIM	3,89	3,83	4,33	4,69
MAADENE	0,09	0,09	0,10	0,11
Dettes r�c�c�d�e et recouvrements		-		
Comptes sp�ciaux	4,63	5,12	5,68	6,25
Recettes en capital	3,10	3,52	3,78	4,08
Autres	3,88	4,15	4,46	4,77
Dons	6,08	4,77	2,70	1,46
Projets	4,64	4,77	2,70	1,46
Aide budg�taire	1,44	-	-	-
D�penses totales et pr�ts nets	140,18	145,79	156,74	168,94
D�penses courantes	82,20	79,69	82,08	85,39
Salaires et traitements	31,50	35,38	37,52	39,63
Biens et services	12,33	13,87	14,19	14,29
Subventions et transferts	25,66	16,20	15,02	15,07
Int�r�ts	5,08	4,90	5,14	5,27
Ext�rieurs	3,78	3,50	3,64	3,67
Int�rieurs	1,30	1,40	1,50	1,60
Comptes sp�ciaux	4,63	5,12	5,68	6,25
D�penses en capital	57,98	66,10	74,66	83,55
Investissements financ�s par ext�rieur	9,64	13,19	13,64	13,74
Investissements financ�s par int�rieur	48,33	52,91	61,02	69,81
Restructuration et pr�ts nets				
R�serves communes (cr�dits non ventil�s)	3,00	4,22	4,53	4,88
Recettes des hydrocarbures (non fiscales)	3,02	3,65	3,67	3,70
Dont GTA	2,40	2,62	2,64	2,67
Solde global Dons compris	-0,76	7,35	8,36	10,35
Recettes extractives	26,44	33,28	36,22	39,99
Solde primaire non extractif, dons compris	-22,12	- 21,03	- 22,72	- 24,37
En milliards de MRU				
	Pr�visions 2026	2027	2028	2029
		CBMT	CBMT	CBMT
Recettes totales	139,42	153,14	165,10	179,29
dont Recettes fiscales	93,72	104,18	115,52	127,22
Recettes extractives	26,44	33,28	36,22	39,99
Recettes non extractives	106,90	115,09	126,18	137,84
dont Recettes fiscales	81,64	88,91	98,61	108,40
Dons	6,08	4,77	2,70	1,46
Depenses totales	140,18	145,79	156,74	168,94
Depenses courantes	82,20	79,69	82,08	85,39
dont Salaires	31,50	35,38	37,52	39,63
dont biens et services	12,33	13,87	14,19	14,29
dont subventions et transferts	25,66	16,20	15,02	15,07
dont interet	5,08	4,90	5,14	5,27
Depenses d'investissement	57,98	66,10	74,66	83,55
Sur financement exterieur	9,64	13,19	13,64	13,74
Sur financement domestique	48,33	52,91	61,02	69,81
Solde global	-0,75	7,35	8,36	10,35
Solde primaire hors extractif	-22,12	- 21,03	- 22,72	- 24,37
PIB nominal	559,54	600,915	649,194	696,250
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	24,92%	25,48%	25,43%	25,75%

dont Recettes fiscales	16,75%	17,34%	17,79%	18,27%
Recettes extractives	4,73%	5,54%	5,58%	5,74%
Recettes non extractives	19,11%	19,15%	19,44%	19,80%
Dont recettes fiscales	14,59%	14,80%	15,19%	15,57%
Dons	1,09%	0,79%	0,42%	0,21%
Depenses totales	25,05%	24,26%	24,14%	24,26%
Depenses courantes	14,69%	13,26%	12,64%	12,26%
dont Salaires	5,63%	5,89%	5,78%	5,69%
dont biens et services	2,20%	2,31%	2,19%	2,05%
dont subventions et transferts	4,59%	2,70%	2,31%	2,16%
dont interet	0,91%	0,82%	0,79%	0,76%
Depenses d'investissement	10,36%	11,00%	11,50%	12,00%
Sur financement exterieur	1,72%	2,20%	2,10%	1,97%
Sur financement domestique	8,64%	8,80%	9,40%	10,03%
Solde global	-0,13%	1,22%	1,29%	1,49%
Solde primaire hors extractif	-3,95%	-3,50%	-3,50%	-3,50%
DGI	2026	2027	2028	2029
IS,IBAPP, BIC, BNC	13,52	15,76	16,90	18,26
Dont extractif	6,88	9,70	10,39	11,22
ITS	10,18	11,50	12,38	13,29
IRCM	4,46	4,78	5,66	6,71
Dont extractif	3,58	3,83	4,64	5,61
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	1,22	1,31	1,42	1,53
TVA intérieure	8,43	9,06	9,88	11,71
Taxe unique SNIM et TPS	3,30	3,54	3,83	4,09
Dont extractif	1,62	1,74	1,88	1,98
Autres taxes (assurances, vehicules, aeroport, et IRF)	2,32	2,49	2,69	2,90
TOTAL DGI	43,43	48,43	52,76	58,48
DGD	2026	2027	2028	2029
Impôt minimum forfaitaire douanes	5,21	5,81	7,73	8,50
Dont extractif	0,25	0,27	0,35	0,37
TVA sur les importations	18,47	20,66	22,91	25,25
Taxe sur les produits pétroliers	2,22	2,39	2,58	2,78
Contribution Climat	4,04	4,33	4,67	4,95
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,06	1,14	1,23	1,32
Importations droit de douanes	13,72	15,35	17,03	18,76
Taxes statistique	1,77	1,98	2,20	2,42
Total DGD	46,49	51,66	58,35	63,99
DGTCP	2026	2027	2028	2029
Droits de timbres	0,91	0,97	1,02	1,07
Impôts sur la propriété	1,89	2,15	2,31	2,49
Autres recettes fiscales CAS	1,00	0,97	1,09	1,19
Total DGTCP	3,80	4,08	4,41	4,75